

2020-11

Analyse des contenus d'enseignement/ apprentissage de l'expression orale en français dans les manuels de la 9ème ECOFO au Burundi

Semushahu, Roger

UB, IPA

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/95>

Téléchargé depuis le dépôt institutionnel officiel de l'Université du Burundi

**UNIVERSITE DU BURUNDI
ECOLE NORMALE SUPERIEURE**

MASTER EN DIDACTIQUE DU FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE



**ANALYSE DES CONTENUS D'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE
DE L'EXPRESSION ORALE EN FRANÇAIS DANS LES MANUELS DE
LA 9^{ème} ECOFO AU BURUNDI**

**Par
Roger SEMUSHAHU**

MEMOIRE

présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme
de Master en Didactique du Français Langue Etrangère

Sous la Direction de : Dr Edith NDEREYIMANA

Bujumbura, novembre 2020

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY

Le président : Pr Marie-Florida NIYONGABO, Enseignant-chercheur à l'Université
du Burundi

Le rapporteur : Pr Judith NDAYIZEYE, Enseignant-chercheur à l'Université du Burundi

L'assesseur : Dr Edith NDEREYIMANA, Enseignant-chercheur à l'Université du Burundi

DEDICACE

A notre père ;

A notre regrettée mère ;

A nos frères et sœurs ;

A nos tantes paternelles ;

A tous ceux qui nous sont chers.

Roger SEMUSHAHU

REMERCIEMENTS

Ce mémoire est le fruit des efforts de beaucoup d'intervenants. Nous saisissons cette occasion pour présenter nos sentiments de reconnaissance à tout un chacun qui, d'une manière ou d'une autre a œuvré de son mieux à l'élaboration de ce mémoire.

Nos sincères et vifs remerciement sont adressés particulièrement à Madame Dr Edith NDEREYIMANA qui, malgré ses multiples occupations, a accepté de nous guider dès nos premiers pas de recherche jusqu'à l'aboutissement de ce travail. Ses conseils, son aide et son encouragement plus particulièrement son soutien et ses orientations pertinentes nous ont été d'une grande utilité. Nous la prions de bien croire l'assurance de notre profonde gratitude.

Nos remerciements vont également à l'endroit de tous les enseignants de l'École Normale Supérieure et ceux de l'Université du Burundi plus particulièrement ceux qui nous ont enseigné au cours de ces deux années de Mastère pour leur contribution à notre formation académique et intellectuelle.

Nous ne manquerons pas aussi l'occasion de remercier vivement notre grande sœur Janvier SEMUSHAHU et notre regrettée grand-mère Anne MAHWERA qui n'ont ménagé aucun effort pour assurer notre éducation et notre protection dès le premier jour de notre naissance suite à la mort inopinée de notre mère au moment de l'accouchement. Qu'elles trouvent ici notre profonde gratitude.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Les thèmes développés pour les quatre langues.....	31
Tableau 2. Répartition des thèmes par palier et le nombre de leçons par semaine pour toutes les langues.....	31
Tableau 3. Rapport de similarité de la structure des thèmes et leçons pour les quatre langues.....	33
Tableau 4 : Classification des thèmes par Tome et par palier.....	34
Tableau 5 : Nombre des leçons par Tome et par thème.....	36
Tableau 6 : Récapitulatif des leçons de français contenues dans ce manuel.....	37
Tableau 7 : Répartition et sujets des leçons d'expression orale.....	38
Tableau 8 : Synthèse de la démarche méthodologique poursuivie pour chaque type de leçon.....	42
Tableau 9 : Synthèse des techniques proposées pour les leçons d'expression orale.....	46
Tableau 10. Les supports prévus dans les manuels de l'élève et la technique proposée pour chaque leçon d'expression orale.....	50
Tableau 11 : Mode de présentation lors de l'exercice de reproduction orale.....	57
Tableau 12. Proposition de classification des leçons d'expression orale selon le mode de présentation.....	59

SIGLES ET ABREVIATIONS

AC	: Approche Communicative
CD	: Compact Disc
CECRL	: Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues
ECOFO	: Ecole Fondamentale
ECOPOFO	: Ecole Post-Fondamentale
FLE	: Français Langue Etrangère
MAO	: Méthode Audio Orale
MD	: Méthode Directe
SGAV	: Structuro Global Audiovisuel
TV	: Télévision

RESUME

Dans le présent travail, la problématique de notre recherche est la non maîtrise de l'expression orale en français des lauréats du cycle 4 de l'ECOFO ce qui nous a poussé à s'interroger sur le contenu des manuels utilisés en 9^{ème} ECOFO. L'objectif est d'analyser les contenu d'enseignement des leçons d'expression orale dans les manuels de français de la 9^{ème} ECOFO. Au cours de notre recherche, nous avons vérifié les hypothèses suivantes : les manuels de la 9^{ème} seraient mal organisés en contenus d'enseignement/apprentissage ; les manuels de la 9^{ème} ECOFO comporteraient des leçons ou des exercices d'expression orale insuffisants pour entrainer les apprenants à s'exprimer aisément en français ; les manuels de français de la 9^{ème} ECOFO, ne seraient pas adaptés au niveau des apprenants de cette classe en expression orale ; Le matériel didactique autre que le manuel serait insuffisant voire indisponible pour bien enseigner l'expression orale en français.

Notre étude a été faite sur l'analyse des manuels de la 9^{ème} ECOFO et plus particulièrement l'analyse des contenus d'enseignement/apprentissage de l'expression orale en français. Ainsi, la méthode que nous avons utilisée est l'analyse documentaire. Pour bien analyser ces documents que sont les manuels de la 9^{ème} ECOFO, nous nous sommes servi d'une grille d'analyse comme outils de recherche. Après notre analyse de ces contenus, nous avons constaté que les leçons d'expression orale sont en quantité insuffisante. L'analyse montre aussi que les sujets présentés sont à la hauteur du niveau des apprenants et les démarches préconisées dans ces manuels pour l'enseignement de cette compétence sont inappropriées du point de vue des sujets présentés.

***Mots clés :** Contenus d'enseignement/apprentissage, Enseignement, Expression orale, manuel*

ABSTRACT

In the present work, the problem with our research is the lack of mastery of oral expression in French by the ECOFO cycle 4 graduates, which prompted us to question the content of the textbooks used in the 9th ECOFO. The objective is to analyze the teaching content of the oral expression lessons in the French textbooks of the 9th ECOFO.

During our research, we verified the following hypotheses: the 9th grade textbooks would be poorly organized in teaching / learning content; the textbooks of the 9th ECOFO would include lessons or insufficient oral expression exercises to train learners to express themselves easily in French; the French textbooks of the 9th ECOFO, would not be adapted to the level of the learners of this class in oral expression; Teaching material other than the manual would be insufficient or even unavailable to properly teach oral expression in French.

Our research was carried out on the analysis of the 9th ECOFO textbooks and more particularly on the analysis of the teaching / learning content of oral expression in French. So, the method we used is the literature review. To properly analyze these documents, which are the 9th ECOFO manuals, we used an analysis grid as research tools. After our analysis of this content, we found that the oral expression lessons are insufficient. The analysis also shows that the topics presented are up to the level of the learners and the approaches recommended in these manuals for teaching this skill are inappropriate from the point of view of the topics presented.

***Keywords:** Teaching / learning content, Teaching, Oral expression, textbook.*

TABLE DES MATIERES

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS	v
RESUME.....	vi
ABSTRACT	vi
TABLE DES MATIERES	vii
AVANT PROPOS.....	xi
0. INTRODUCTION GENERALE	1
0.1. Problématique de recherche	2
0.2. Motivation et intérêt du sujet	3
0.3. Objectifs de la recherche	5
0.3.1. Objectif général	5
0.3.2. Objectifs spécifiques	5
0.4. Hypothèses de recherche	6
0.4.1. Hypothèse générale	6
0.4.2. Hypothèses spécifiques	6
0.5. Méthodologie de recherche	6
0.6. Cadre et délimitation du travail.....	7
0.7. Articulation du travail	7
I ^{ère} PARTIE : CADRE THEORIQUE.....	8
Chapitre I : ELUCIDATION ET DEFINITION DES CONCEPTS-CLES.....	9
1.1. Contenus d'enseignement/apprentissage.....	9
1.2. Enseignement	9
1.3. L'expression orale	10
1.4. Le Manuel	11
Conclusion partielle.....	12
CHAPITRE II : METHODES ET ETAPES DE L'ENSEIGNEMENT	13
DE L'ORAL EN FRANÇAIS	13
2.1. Méthodes d'enseignement de l'oral en français	14
2.1.1. La Méthode directe.....	14
2.1.2. La Méthode Audio-orale	14
2.1.3. La Méthode Audiovisuelle	15

2.1.4. La Méthode SGAV.....	15
2.1.5. L'approche communicative.....	16
2.1.6. L'approche actionnelle.....	17
2.2. Les étapes de l'enseignement de l'oral en français.....	17
2.2.1. La compréhension orale.....	18
2.2.1.1. Les stratégies et étapes de la compréhension orale.....	18
2.2.1.1.1. Les stratégies de la compréhension orale.....	18
a. L'anticipation.....	18
b. La tolérance d'un certain degré d'ambiguïté.....	19
c. L'intention de communication.....	19
2.2.1.1.2. Les étapes de la compréhension orale.....	20
a. Le pré écoute.....	20
b. L'écoute.....	20
c. L'après l'écoute.....	21
2.2.2. La production orale.....	21
2.2.2.1. Quelques techniques de la production orale en classe de français.....	22
a) Le dialogue.....	22
b) Le jeu de rôle.....	23
c) L'exposé orale.....	24
d) Le débat.....	25
e) La dramatisation.....	26
Conclusion partielle.....	26
II ^{ème} Partie : PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ANALYSE.....	27
CHAPITRE III : ANALYSE DES CONTENUS DES MANUELS DE LANGUES DE LA 9 ^{ème} ECOFO.....	28
3.1. Méthode, population et échantillon de la recherche.....	28
3.1.1. Méthode de recherche.....	28
3.1.2. Population de la recherche.....	28
3.1.3. L'échantillonnage.....	29
3.2. Organisation et analyse des contenus d'enseignement/apprentissage.....	29
3.2.1. Structure et organisation du contenu du guide de l'enseignant.....	29
3.2.1.1. Présentation générale du manuel.....	29
3.2.1.2 Organisation générale des contenus du guide de l'enseignant.....	30
3.2.2. Organisation des contenus du guide de l'enseignant pour la discipline de français.....	34
3.2.2.1. Organisation des contenus du guide en thème par palier.....	34
3.2.2.2. Organisation des leçons de français par thème et par palier.....	35

3.2.2.3. Organisation des leçons d'expression orale dans le guide de l'enseignant.....	37
3.2.3. Structure et organisation des contenus d'enseignement/apprentissage des manuels de l'élève	38
3.2.3.1. Organisation des contenus d'enseignement/apprentissage dans les manuels de l'élève	38
3.2.3.2. Organisation des leçons d'expression orale dans les manuels de l'élève	39
3.3. Analyse des contenus d'enseignement/apprentissage des manuels	39
3.3.1. Analyse des contenus d'enseignement/apprentissage du guide de l'enseignant.....	39
3.3.1.1. Les méthodologies privilégiées	40
3.3.1.2. Les démarches méthodologiques poursuivies au cours de l'enseignement des leçons de français	40
3.3.1.3. Analyse des contenus des leçons d'expression orale en français dans le guide de l'enseignant	43
3.3.1.3.1. Méthodologies proposées	43
3.3.1.3.2. Techniques et stratégies de l'expression orale mises en œuvre	43
3.3.2. Analyse des contenus d'enseignement/apprentissage dans les manuels de l'élève	47
3.3.2.1. Analyse des leçons d'expression orale.....	47
3.3.2.1.1. L'anticipation et les activités des élèves privilégiées pour chaque leçon dans les manuels des élèves	47
3.3.2.1.2. Du guide de l'enseignant aux manuels de l'élève pour l'enseignement des leçons d'expression oral	51
Conclusion partielle.....	51
Chapitre IV : APPRECIATION CRITIQUE DES MANUELS DE LA 9 ^{ème} ECOFO	53
4. 1. Organisation des contenus des manuels	53
4.2. Les leçons contenues dans les manuels.....	54
4.3. L'enseignement de l'expression orale.....	54
4.3.1. Observations sur les sujets d'expression orale.....	55
4.3.1.1. Conformité des sujets avec les réalités quotidiennes	55
4.3.1.2. Adéquation de la démarche proposée à l'apprenant avec le sujet de la leçon	55
4.3.2. Les démarches méthodologiques pour les leçons d'expression orale	56
4.3.3. Considérations sur une présentation adéquate de la leçon proposée.....	57
4.3.4. Les supports d'anticipation de la leçon	60
4.3.5. Les supports authentiques prévus dans les manuels pour l'enseignement de l'orale.....	62
4.3.6. Adaptation des leçons au niveau des apprenants.....	63
4.4. Quelques améliorations à l'enseignement de l'expression orale à l'endroit des manuels de la 9 ^{ème}	64
4.4.1. Le temps	64

4.4.2. Les pratiques enseignantes	64
4.4.3. La formulation des sujets	65
4.4.4. Les méthodes et les outils d'apprentissage	65
Conclusion partielle.....	65
CONCLUSION GENERALE	67
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	70
ANNEXES	74

AVANT PROPOS

Nous référant sur la réforme curriculaire de l'éducation qui a commencé avec l'ECOFO pour l'année scolaire 2012-2013 conformément à la loi N°1/19 du 10 septembre 2013 portant organisation de l'enseignement de base et secondaire, avec ses objectifs de former des individus nantis des savoirs, savoir-être et savoir-faire, nous avons opté de questionner les manuels des langues de la 9^{ème} ECOFO utilisé au Burundi.

L'objectif de notre recherche était d'analyser les contenus d'enseignement/apprentissage de l'expression orale pour la discipline de français dans ces manuels. Alors, l'ambition particulière de notre mémoire porte sur l'analyse des méthodes, des stratégies et des pratiques préconisées dans ces manuels pour l'enseignement/apprentissage de ces dernières.

Cependant, celui qui lira notre mémoire trouvera en particulier l'organisation des contenus d'enseignement/apprentissage dans ces manuels, les méthodes envisagées et les stratégies mises en vigueur par les concepteurs de ces manuels dans l'enseignement/apprentissage des leçons d'expression orale en classe de 9^{ème} ECOFO au Burundi.

Il trouvera encore dans notre mémoire certaines propositions de notre part et selon les recherches faites sur l'enseignement/apprentissage de l'expression orale que nous avons émises dans notre mémoire pour l'amélioration de l'enseignement de ces leçons.

0. INTRODUCTION GENERALE

Le Burundi pays francophone, utilise le français comme langue d'enseignement. Depuis la colonisation belge, cette langue s'est implantée comme langue seconde et a été conférée le statut de langue officielle comme nous le montre JAROMÍR K. (2010 : 23) dans son article en disant ceci :

« Avant 1992, le français et le kirundi étaient considérés comme les langues officielles du Burundi. Selon l'article 10 de la Constitution de 1992, les langues officielles sont le kirundi et les autres langues déterminées par la loi. L'article 5 de la Constitution de 2004 reprend les dispositions de la Constitution de 1992, et ajoute que tous les textes législatifs doivent avoir leur version originale en kirundi. Si l'on s'en tient strictement aux dispositions constitutionnelles, l'officialité n'est reconnue qu'au kirundi. Cependant, le français demeure de facto l'une des deux langues officielles. »

Comme langue d'enseignement, elle est utilisée dans tous les domaines d'enseignement/apprentissage depuis la 5^{ème} année ECOFO jusqu'à l'enseignement supérieur selon le programme de l'Etat en général et des écoles publiques en particulier.

Faisant partie intégrante des quatre compétences visées dans le processus d'enseignement /apprentissage de toute langue, y compris le français, la compétence de production orale et le souci de la développer chez les apprenants, ne cessent de préoccuper les pédagogues, didacticiens, enseignants et chercheurs dans le domaine du français au Burundi.

Ainsi comme le montre OPARA S. (2006 :272) :« *L'une des raisons est que, malgré les efforts déployés par les enseignants en classe, beaucoup d'apprenants ont toujours de la peine à s'exprimer correctement en français.* »

Par conséquent, à tous les niveaux de l'enseignement du français langue seconde au Burundi, notamment à l'Ecole fondamentale et particulièrement en classe de 9^{ème} ECOFO, nous constatons que la production orale reste un véritable problème auquel se confrontent les apprenants.

En effet, notre étude s'est basée sur l'analyse des contenus d'enseignement de l'expression orale en français des manuels de la 9^{ème} ECOFO au Burundi dans le but de voir si ce contenu offre aux apprenants l'occasion de prise de parole en classe et qu'il permettra à ces derniers de s'exprimer aisément en en cette langue dans leur vie quotidienne.

0.1. Problématique de recherche

Le Gouvernement de la République du Burundi via le Ministère ayant l'éducation nationale dans ses attributions a entrepris une réforme curriculaire. Cette réforme s'est manifestée à travers l'application de l'*Ecole Fondamentale* qui prend fin avec le cycle 4, c'est-à-dire de la 7^{ème} à la 9^{ème}. Cette école a commencé avec l'année scolaire 2012-2013 conformément à la loi N°1/19 du 10 septembre 2013 portant organisation de l'enseignement de base et secondaire. Ainsi comme nous le retrouvons dans le Curriculum de l'Enseignement Fondamental (MEESRS, 2015 : 1), l'Ecole fondamentale a pour finalités :

« L'épanouissement de l'individu et la formation d'un être profondément ancré dans sa culture et dans son milieu. Il s'agit de former des hommes et des femmes conscientes de leurs responsabilités politiques et civiques et prêts à jouer leurs rôles de catalyseurs dans le développement économique et social de la collectivité. Ainsi, le lauréat de l'enseignement fondamental sera un individu façonné par le savoir, le savoir-faire et le savoir être ; un individu nanti des qualités de compétence, de compétitivité, de créativité, d'imagination et d'innovation. Un individu ouvert au monde, capable de travailler dans l'interdisciplinarité, tolérant et acquis aux valeurs fondamentales de la personne humaine ».

Pour arriver à ce stade de l'épanouissement individuel, l'élève doit être doté de la pluralité des compétences dans toutes les disciplines enseignées au Burundi. Parmi ces disciplines, le français ne manque pas de place car il joue un rôle prépondérant dans l'enseignement des autres disciplines car selon le Curriculum (MEESRS, 2015 : 2)

« Les objectifs de l'enseignement de cette discipline sont de permettre à l'apprenant de suivre les apprentissages dans toutes les autres disciplines, d'utiliser ses compétences en langue pour s'insérer activement dans la vie scolaire et socio professionnelle. »

Or, dans la visée de l'enseignement / apprentissage des langues, la communication orale occupe une place importante. Cette importance de l'orale en classe est affirmé par M. LATRECHE A. (2015 : 15) quand il précise que :

« L'oral, en classe, représente le moyen légitime des échanges et le support parfait de communication entre l'enseignant et ses apprenants, il permet à ces derniers, par la participation en classe, d'exprimer et de justifier leurs idées soit par des questions-réponses ou dans les débats, manifester leur point de vue sur un sujet donné »

En effet, personne n'ignore qu'on entend souvent les enseignants se lamentant que le niveau des apprenants dans l'expression orale est très bas. Ceci explique qu'ils ne comprennent pas la langue française car la maîtrise d'une langue se manifeste par l'expression en cette dernière. Comme nous le montre BOILEAU N. (1981 :10) « *selon que notre idée est plus ou moins obscure, l'expression la suit, ou moins nette, ou plus pure. Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément* »

Le français au Burundi est enseigné et appris à partir de la première année fondamentale. A partir de la 5^{ème} année fondamentale, il acquiert le statut de langue d'enseignement/apprentissage. C'est-à-dire que toutes les disciplines s'enseignent et s'apprennent en français sauf le kirundi, l'anglais et le swahili.

Mais, même si le français a ce statut de langue d'enseignement/apprentissage, le constat est que le niveau de la maîtrise de cette langue diminue de plus en plus. Face à ce problème, on peut se poser des questions suivantes : Le contenu d'enseignement des leçons d'expression orale ne serait-il pas inadapté au niveau des apprenants ? L'organisation en contenus des manuels de la 9^{ème} ECOFO, offrirait-t-il un bon enseignement de l'expression orale de cette langue ? Les manuels de 9^{ème} comportent-ils des leçons d'expression orale ? Ce niveau ne serait-il pas dû au manque du matériel suffisant pour l'enseignement/apprentissage de l'expression orale ?

En effet, actuellement l'enseignement/apprentissage du français ne se focalise pas uniquement au vocabulaire et aux structures syntaxiques. Il s'oriente plus vers le savoir communiquer dans la vie socioprofessionnelle. C'est donc à ces différentes questions que nous essaierons de trouver des solutions à travers notre travail intitulé « *Analyse des contenus d'enseignement de l'expression orale en français dans les manuels de la 9^{ème} ECOFO au Burundi* ».

0.2. Motivation et intérêt du sujet

Le choix du sujet « *Analyse des contenus d'enseignement de l'expression orale en français dans les manuels de la 9^{ème} ECOFO au Burundi* » n'est pas le fruit du hasard. Nous avons été motivés par l'importance capitale que jouera la langue française en général et de l'expression orale en particulier dans la vie socioprofessionnelle des lauréats de la 9^{ème} pour les uns et au post-fondamental pour les autres. A propos de cela, FREDERIC B. (2004 :14) affirme que : « *La maîtrise des langues vivantes étrangères est aujourd'hui le gage d'une ouverture de tous les élèves sur le monde en même temps qu'un facteur décisif d'insertion sociale et professionnelle.* »

Conscient de notre futur métier d'enseignant et de la place qu'occupe le français dans l'enseignement au Burundi, nous avons pensé à cette étude pour voir si les contenus d'enseignement de l'expression orale se trouvant dans les manuels de la 9^{ème} ECOFO ne seraient pas à l'origine des problèmes de la production orale.

Notre motivation a été aussi due aux observations et constats sur l'expression orale en français des élèves au cours de nos stages pédagogiques effectués à l'école post-fondamental précisément en 2^{ème} Langues. Ces stages intensifs ont été pour nous une occasion d'être en contact avec les élèves qui terminent la classe de 9^{ème}. Le constat fait sur l'expression orale en français de ces apprenants nous a poussé à nous interroger sur l'efficacité des manuels utilisés en 9^{ème} dans le domaine de l'expression orale en français.

Les documents et certains ouvrages nous ont motivé dans l'étude de notre recherche. Parmi eux nous pouvons citer par exemple le *Guide UNESCO pour l'analyse et la révision des manuels scolaires* de FALK Pingel 2^e édition revue et actualisée, UNESCO, 2013, *Élaborer un cours de FLE*, 2003, de COURTILLON Jean et celui du *Cours de didactique du Français Langue Étrangère et Seconde*, 2005, de Jean-Pierre CUQ et Isabelle GRUCA.

Ces ouvrages nous ont été d'une grande importance pour notre recherche par leurs contenus des théories didactiques des langues. Ainsi, le Cours de « Théories et analyse des manuels » étudié dans la classe de Master I en collaboration avec le guide de l'UNESCO cité ci-haut, nous ont motivé à faire cette analyse.

Des mémoires comme *Analyse des manuels scolaires homologués pour l'enseignement de la compréhension en lecture en français langue seconde au niveau de la 3^e année de l'enseignement fondamental haïtien* de ANTONY Louis, Université du Québec à Montréal, service des bibliothèques, février 2015 dont le but de l'étude était d'examiner les manuels scolaires de lecture en français langue seconde au niveau de la 3^e année de l'enseignement fondamental, afin de vérifier s'ils contribuent à la réussite scolaire de ces élèves, *Le manuel scolaire entre le contenu cognitif, les différentes conceptions, et ses répercussions sur l'acquisition. Cas des élèves de la 3^{ème} année secondaire* de BENDIB Djemaï et HAFDALAH Zineb. Université Larbi Tébessi. Tébessa, Année universitaire : 2015-2016 dont son choix s'est fixé sur le manuel scolaire de FLE de la troisième année scolaire filière mathématique technique, dans cette recherche il a essayé de montrer les étapes de fabrication du manuel scolaire, aussi il a détaillé ce que le manuel comporte comme savoir proposé à l'élève c'est-à-dire l'ensemble de supports que se soient textuels, phrastiques, ou illustrations ainsi qu'aux différents consignes et exercices, et ça en comparaison avec le programme officiel

du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur nous ont motivé en nous imprégnant des procédures d'analyse pour notre étude.

C'est pourquoi nous avons fait une analyse des manuels utilisés en classe de 9^{ème} ECOFO au Burundi pour voir si les leçons d'expression orale proposées sont efficaces pour parier à ce problème.

Grosso modo, l'étude nous a permis de relever diverses difficultés liées à l'expression orale en français chez les apprenants à travers l'analyse critique des manuels de français utilisé dans cette classe et particulièrement son contenu de l'expression orale. Après le relevé de ces difficultés, nous avons proposé des solutions possibles face à ce problème afin d'apporter des améliorations.

0.3. Objectifs de la recherche

0.3.1. Objectif général

L'objectif général de notre étude est d'analyser le contenu des manuels de français de la 9^{ème} afin de contribuer à l'amélioration de l'enseignement/apprentissage de l'expression orale en français au Burundi en général et en classe de 9^{ème} ECOFO en particulier.

0.3.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de notre travail sont :

- Analyser le contenu des manuels de français qu'on utilise en classe de 9^{ème} ;
- Quantifier les thèmes et leçons proposés dans ce manuel comme des leçons d'enseignement de l'expression orale ;
- Analyser les contenus des leçons d'expression orale à travers les différentes méthodes, les stratégies et les outils authentiques proposés dans ce manuel pour servir l'enseignement/apprentissage de l'expression orale en français en 9^{ème} ;
- Proposer des solutions pouvant aider à l'amélioration de l'expression orale chez les lauréats de la 9^{ème}

0.4. Hypothèses de recherche

0.4.1. Hypothèse générale

Afin de mener à bon port notre recherche, quelques hypothèses ont été formulées. Selon DELANDSHEERE G. (1982 : 100) l'hypothèse est « *une affirmation provisoire concernant la relation entre deux ou plusieurs variables. Le but de la recherche sera de confirmer, d'infirmer ou de nuancer cette affirmation* ». En effet, l'hypothèse générale de notre travail est que le contenu d'enseignement de l'expression orale dans les manuels de la 9^{ème} ECOFO, n'offrirait pas un bon enseignement de l'expression orale en cette classe.

0.4.2. Hypothèses spécifiques

Les hypothèses spécifiques de notre travail sont :

- Les manuels de la 9^{ème} seraient mal organisés en contenus d'enseignement/apprentissage ;
- Les manuels de la 9^{ème} ECOFO comporteraient des leçons ou des exercices d'expression orale insuffisants pour entraîner les apprenants à s'exprimer aisément en français ;
- Les manuels de français de la 9^{ème} ECOFO, ne seraient pas adaptés au niveau des apprenants de cette classe en expression orale ;
- Le matériel didactique autre que le manuel serait insuffisant voire indisponible pour bien enseigner l'expression orale en français.

0.5. Méthodologie de recherche

Pour un travail scientifique comme le nôtre, une ou plusieurs méthodes de recherche doivent être mises en œuvre. Alors pour mener à bon port notre recherche, nous avons fait d'abord une recherche documentaire, qui, selon CASTELLANOS et Al. (2013 : 4), « *est un processus qui consiste à trouver des informations, des ressources, afin de s'informer sur un sujet, répondre à une question ou réaliser un travail* ».

Au cours de notre recherche, nous avons consulté divers documents qui parlent des théories didactiques de l'enseignement du français ainsi que des théories d'analyse des manuels.

Ainsi, pour arriver à nos résultats, nous avons fait recours à l'analyse documentaire comme méthode de recherche laquelle nous a aidé à analyser les données recueillies lors de l'analyse des manuels utilisés en classe de 9^{ème} ECOFO. Cette analyse a été facilitée par la grille d'analyse que nous avons élaborée afin de nous servir comme outils de recherche.

Enfin, l'analyse critique que nous avons porté à ces manuels nous a permis de trouver les éléments qui sont à l'origine du problème de la production orale et de trouver une issue favorable à ce problème de la production orale chez les lauréats de la 9^{ème} ECOFO en présentant les points forts et faibles desdits manuel.

0.6. Cadre et délimitation du travail

L'enseignement de toute langue vise à développer les quatre compétences. Il s'agit de la compétence de compréhension orale, d'expression orale ; la compétence de compréhension écrite et d'expression écrite. Mais parmi toutes ces compétences, l'expression orale occupe une place importante dans une langue étrangère. Comme l'affirme LATRECHE A. (2015 :20),

« l'expression orale, était considérée comme l'une des compétences la plus marquante en langue étrangère, elle reste quand même rude et pas facile à acquérir. Cette habilité tire sa force de tout ce qui est favorable à l'aboutissement et à la réussite d'une expression orale, comme la fluidité des échanges, la capacité de tenir une conversation sans aucune difficulté apparente, dans n'importe quelle situation, et sans le recours à des formulations élaborées. »

En effet, en nous basant sur cette importance capitale de l'expression orale, nous avons jugé important de nous focaliser sur cette compétence. L'étude que nous avons menée, s'inscrit dans le cadre de l'analyse des manuels. L'analyse porte sur les manuels de la 9^{ème} ECOFO. Sachant que les manuels de la 9^{ème} ECOFO contiennent quatre langues enseignées ici au Burundi, nous nous sommes limité sur l'analyse des contenus d'enseignement du français et plus particulièrement ceux de l'expression orale en français.

0.7. Articulation du travail

Notre travail est subdivisé en deux grandes parties composées à leur tour par quatre chapitres. La première partie est consacrée au **Cadre théorique** et comporte deux chapitres. Le premier chapitre est intitulé *l'Elucidation et définitions des concepts clés* et le deuxième chapitre a comme titre *Méthodes et étapes de l'enseignement de l'oral*.

La seconde partie quant à elle concerne **La présentation des résultats de l'analyse**. Elle est subdivisée en deux chapitres dont le troisième chapitre de tout le travail concerne *l'Analyse des contenus des manuels de langues de la 9^{ème} ECOFO* et le chapitre intitulé *Appréciation critique des manuels*. Celui-ci sera le quatrième chapitre de tout le travail.

Enfin, comme tout autre travail scientifique, notre travail se clôture par une **Conclusion générale** qui porte sur les conclusions partielles des chapitres développés.

I^{ère} PARTIE : CADRE THEORIQUE

Chapitre I : ELUCIDATION ET DEFINITION DES CONCEPTS-CLES

Pour ne pas créer des ambiguïtés ou des incompréhensions de certains termes-clés de notre travail, nous avons opté de commencer par la définition des termes de l'enseignement, de l'expression orale ainsi que le manuel. Ainsi, c'est dans cette optique que tout le premier chapitre sera consacré à la définition de ces concepts.

1.1. Contenus d'enseignement/apprentissage

Les contenus d'enseignements sont les éléments, les connaissances ou techniques que l'élève doit apprendre, s'approprier, intégrer et utiliser pour avoir la compétence visée.

En effet, cette notion de contenus renvoie à des choses aussi diverses que les savoirs, les savoir-faire ou les compétences qui sont les objets d'enseignement et/ou d'apprentissages les plus immédiatement identifiables dans un système didactique, mais aussi des valeurs, des pratiques, des « rapports à », voire des comportements ou des attitudes. Cette notion désigne donc tout ce qui est objet d'enseignement et d'apprentissages, implicites ou explicites.

Alors, dans notre domaine, les contenus d'enseignement/apprentissage concerne ceux des du français et plus particulièrement des leçons d'expression orale en français afin de développer la compétence de l'expression orale chez les apprenants de la 9^{ème} ECOFO.

1.2. Enseignement

Selon CUQ J.P. (2003 : 83), le terme « enseignement » signifie initialement « précepte » ou « leçon » et, à partir du XVIII^e siècle, « action de transmettre des connaissances.

Dérivé du verbe enseigner, l'enseignement est défini par le Dictionnaire des concepts clés de RAYNAL F. et RIEUNIER A. (1997 :121) comme « organisation des situations d'apprentissage ». La définition que nous donne ces auteurs montre qu'il s'agit d'une action qui est réalisée par un enseignant dans sa classe.

L'enseignement c'est divulguer les connaissances a des apprenants, leur transmettre un savoir. En se référant au dictionnaire de la didactique de CUQ J.P. et GRUCA I (2002 :117), nous trouvons la définition suivante : « l'enseignement c'est une tentative de médiation organisée entre l'objet d'apprentissage et l'apprenant ». Donc l'enseignement est un acte de transmission qui peut emprunter un nombre d'intermédiaires didactiques afin de mener l'apprentissage à bien.

L'enseignement peut signifier l'expression d'une idée afin de la communiquer par voie orale à autrui, à cet effet, l'enseignement prend l'angle d'instruction ajoutent les mêmes auteurs en disant que : « *L'enseignement c'est l'action d'exprimer quelque chose, de la communiquer à autrui par la parole, le geste, la physiologie* ».

Pour que l'enseignement ait lieu, il nécessite un groupe de gens et un expert en matière qui fera ce métier d'enseignement. Cet enseignement ne se fait pas dans un laps de temps, mais plutôt il doit y avoir un certain moment pour qu'il soit efficace. Alors nous pouvons dire que l'acte d'enseignement est un processus qui prend un long temps comme le définit REBOUL O. (1980 :117) :

« L'enseignement est une activité à long terme qui se déroule dans une institution spécifique à des personnes compétentes et dont le but exprès est de permettre aux enseignés d'accueillir des savoir-faire et des savoirs organisés et transférables en développant leur esprit critique »

A côté du temps que subit l'acte d'enseignement et l'expert en la matière, l'enseignement facilite l'acquisition des savoirs, des savoirs-être ainsi que les savoir-faire à l'enseigné.

Enfin, pour CUQ J.P. et GRUCA I. (2002 : 117) : « *L'enseignement c'est une tentative de médiation organisée entre l'objet d'apprentissage et l'apprenant* »

De cette définition, un autre concept naît. Il s'agit de celui de l'enseignement/apprentissage. Le couple est défini par RAYNAL F. et RIEUNIER A. (1997 :121) comme « *la situation particulière de communication, qui articule trois composantes : un formateur ayant l'intention d'instruire, des élèves qui n'ont pas toujours envie d'apprendre, et un contenu d'enseignement.* »

Partant de cette définition, nous trouvons que l'enseignement/apprentissage est une action qui se fait entre l'enseignant et l'élève parmi lesquels est intercalé le contenu d'enseignement.

Donc l'enseignement est un acte de transmission qui peut emprunter un nombre d'intermédiaires didactiques afin de mener l'apprentissage à la destination.

1.3. L'expression orale

Selon la définition de GARCIA C. et al (2004 : 91) : « *l'oral est une production corporelle, dans son fonctionnement phonétique mais aussi par l'activité physique d'accompagnement, mimique et gestuelle, dont elle ne peut être séparé, ni dans son rythme, ni dans son intensité* ». Cette définition montre que l'oral est à la fois une production corporelle et verbale.

L'expression orale est une stratégie que les apprenants doivent progressivement acquérir, elle consiste à s'exprimer dans des situations diverses, il s'agit d'une interaction entre le destinataire et le destinataire comme le dit BUTARE Th. et Allii (2009-2010 :4) : « *La production orale appelée aussi l'expression orale ou communication orale est une compétence qui consiste à s'exprimer dans diverses situations de communication.* »

En effet, l'expression orale, dans un autre angle, nous permet de connaître les pensées de l'interlocuteur d'une part et d'autre par sa façon d'agencer ses idées et qu'elle joue une très grande importance qu'il soit dans la vie courante ou dans la vie scolaire.

En conclusion, l'expression orale permet de montrer chez les apprenants le degré de maîtrise d'une notion acquise. TUDESQ. A. J (2001 :103) nous le dit bien dans sa définition quand il affirme que : « *L'expression orale est la raison d'être d'une idée. Elle contient donc en elle-même la révélation de notre mode de raisonnement ; c'est-à-dire comment nous expliquons, nous argumentons, nous réfutons une idées* ».

1.4. Le Manuel

Le manuel est selon le Dictionnaire Le Robert du XX^e siècle, (2000 : 261) l'« *ouvrage didactique présentant, sous un format maniable, les notions essentielles d'une science, d'une technique, et spécialement les connaissances exigées par les programmes scolaires.* »

De cette définition, nous constatons que tous les ouvrages ne sont pas des manuels. Le manuel présente des particularités. Il contient des notions essentielles et transposées pour être facilement assimilées par les apprenants. Il contient tout le programme confié aux apprenants. Le manuel contient aussi les exercices permettant aux apprenants d'intérioriser les connaissances acquises dans les leçons contenues dans ce dernier.

En effet, le manuel est le principal support sur lequel s'appuient l'enseignement et l'apprentissage. C'est un outil incontournable dans l'enseignement/apprentissage. Dans leur acception, BENDIB Dj et HAFDALAH Z. (2015-2016 :10) précisent que :

« Un manuel scolaire est un support pédagogique qui doit être acquis par l'élève, ou qui est mis à sa disposition par l'établissement scolaire ; école primaire, collège ou lycée, de plus le manuel scolaire est un outil pédagogique et didactique censé être profitable dans tout processus d'enseignement /apprentissage d'une langue ou d'une autre discipline c'est un accompagnateur fidèle tout au long du parcours scolaire de l'apprenant et une référence de base servant comme une feuille de route au service de l'enseignement. »

Dans le domaine de l'enseignement, un manuel est un support pédagogique sur lequel on s'appuie en vue de la réussite éducative. Il est destiné à être utilisé en classe comme support de cours avec l'aide directe ou indirecte d'un enseignant.

Autrement dit, le manuel scolaire met en œuvre un programme d'enseignement pour un niveau donné. Il est conçu par les professionnels de l'enseignement afin de répondre aux besoins des apprenants, des professeurs et des parents.

Le manuel du FLE est une source à partir de laquelle les apprenants apprennent et à l'aide de laquelle ils n'acquièrent pas que les connaissances, mais aussi les savoir-faire, les valeurs et les attitudes. Concernant les fonctions principales pour les enseignants, le manuel est une source à l'aide de laquelle ils ne planifient pas que le contenu des matières enseignées, mais aussi leur présentation dans le processus de l'enseignement et l'évaluation des apprenants.

Conclusion partielle

Pour aborder bien notre sujet de recherche, il a fallu que nous donnions les définitions des concepts clés. Rappelons que les termes clés pour notre travail, sont : l'enseignement, l'expression orale et le manuel.

L'enseignement a été défini généralement comme étant l'action, manière d'enseigner, de transmettre des connaissances. Il a été aussi démontré que ce processus d'enseignement est une action à long terme qui ne peut pas se faire dans un laps de temps. Il doit être préparé pour qu'il soit efficace.

L'expression orale quant elle, est définie comme la façon d'exprimer oralement son idée, savoir exprimer son opinion en public. Dans le domaine de l'enseignement, l'importance de l'expression orale a été illustrée dans les fonctions de l'oral que nous avons présentées dans ce point.

Enfin, nous avons défini le Manuel comme étant un ouvrage didactique qui renferme l'essentielle de la matière que les apprenants accumulent pour acquérir des connaissances et des compétences. Nous avons aussi montré les fonctions du manuel scolaire qui sont au nombre de quatre.

Après ce chapitre centré sur les concepts clés, nous allons entrer dans le vif du sujet en parlant des méthodes et étapes de l'enseignement de l'expression orale en français.

CHAPITRE II : METHODES ET ETAPES DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ORAL EN FRANÇAIS

L'expression orale ou communication orale est une activité indispensable dans le processus d'enseignement/apprentissage du français au Burundi en générale et en classe de 9^{ème} ECOFO en particulier. A cet effet, comme nous le retrouvons dans le *Guide d'enseignement efficace de la communication orale* (2008 :3) :

« La communication orale joue un rôle primordial dans un programme d'enseignement équilibré. Elle favorise le développement de la conscience phonologique et syntaxique, et l'acquisition du vocabulaire et des structures langagières sur lesquelles s'appuient les élèves pour comprendre, lire, écrire et communiquer en français. C'est ainsi que les élèves qui ont acquis des habiletés en communication orale voient progresser leurs compétences en lecture (p. ex., comprendre des textes) et en écriture (p. ex., élaborer des idées) »

Pour l'apprenant burundais et surtout celui de la 9^{ème} ECOFO, la connaissance de la communication orale en français est très importante car la classe de 9^{ème} est une classe terminale du cycle fondamentale.

Dans ses objectifs pour le cours de français, le Curriculum (MEESRS, 2015 :18) précise que :*« Les objectifs de l'enseignement de cette discipline sont de permettre à l'apprenant de suivre les apprentissages dans toutes les autres disciplines, d'utiliser ses compétences en langue pour s'insérer activement dans la vie scolaire et socio professionnelle. »*

Sachant que l'un des visés de l'enseignement des langues est de promouvoir l'expression orale, nous voyons à travers les objectifs susmentionnés que l'apprenant de la 9^{ème} ECOFO a besoin de développer ses compétences expressives en français. Il en a besoin en premier lieu parce qu'il va continuer ses études. En second lieu, s'il advient qu'il échoue au concours national, il aura besoin d'utiliser la communication orale plus que l'écrit dans la vie socioprofessionnelle.

Cependant, enseigner l'oral comme toute autre leçon suit quelques méthodes. C'est pour cette raison que diverses méthodes sont là pour guider l'enseignant dans l'accomplissement de sa tâche. Ainsi, le point suivant va traiter les diverses méthodes et méthodologies mises en œuvre dans le processus de l'enseignement/apprentissage de l'expression orale en français.

2.1. Méthodes d'enseignement de l'oral en français

Dans le domaine pédagogique aucune activité ne peut se faire sans méthode. L'enseignement de l'expression orale a connu et connaît donc des méthodologies d'application pour qu'il soit efficace. Puisqu'il existe diverses approches, nous nous concentrerons sur les approches privilégiées actuellement. Ces approches sont entre autre, la Méthode directe, la Méthodologie Audio-Orale, la Méthodologie Audio-Visuelle, la Méthodologie SGAV, l'Approche Actionnelle et l'Approche Communicative.

2.1.1. La Méthode directe

Comme son nom l'indique, la méthode directe essaie d'expliquer des faits directement. Contrairement à la méthodologie traditionnelle qui privilégiait la traduction, la MD utilise la langue cible dans l'explication des vocabulaires. Par exemple, dans l'avant-propos du *Manuel d'Enseignement de la langue allemande Première année* (1904 : v), on précise que :

« La méthode directe est celle qui enseigne les langues sans l'intermédiaire d'une autre langue antérieurement acquise. Elle n'a recours à la traduction ni pour transmettre la langue à l'élève, ni pour exercer l'élève à manier la langue à son tour. Elle supprime la version aussi bien que le thème. »

De ce qui précède, nous remarquons une importance capitale de l'utilisation de cette méthode car elle aide l'apprenant à bien comprendre le vocabulaire. En outre, puisque l'objectif de cette méthode est d'apprendre à parler, les explications lexicales se font dans la langue cible, soit par des gestes et des mimiques soit par la monstration de l'objet.

2.1.2. La Méthode Audio-orale

La méthode audio-orale est très importante dans l'enseignement/apprentissage de l'expression orale. Les leçons de cette méthode sont centrées sur des dialogues et conversations traitées et enregistrées sur des supports magnétophones. Elles sont élaborées en fonction d'une progression rigoureuse.

Cette méthodologie met ensuite l'accent particulier sur l'enseignement de la phonétique. A propos de cela, CUQ J.P et GRUCA I (2005 :259) disent que :*« La langue orale et la prononciation devient un objectif majeur. Nombreux sont les exercices de répétition et de discrimination auditive et la prononciation bénéficie des atouts des enregistrements de différentes voix de natifs. »*

Partant de l'idée de ces auteurs susmentionnés, nous constatons qu'après la sélection auditive, la tâche de l'apprenant est de pouvoir répéter ce qu'il a compris. Il imite les sons tels que produit par le document sonore.

Enfin, nous constatons encore que cette méthode couvre toutes les compétences visées dans l'enseignement des langues. Etant donné que l'enseignement des langues vise la communication orale et écrite, cette méthode développe en elle seule la compréhension et l'expression orale car l'apprenant sera amené, après l'audition, à produire en imitant la prononciation des locuteurs ayant été enregistrés magnétiquement.

2.1.3. La Méthode Audiovisuelle

Dans cette méthode, l'importance est accordée aux apports de la linguistique structurale et vise beaucoup plus l'apprentissage de l'oral. La méthode audiovisuelle fait recours à la séquence d'images pouvant être de deux types: des images de transcodage qui traduisent l'énoncé en rendant visible le contenu sémantique des messages ou bien des images situationnelles qui privilégie la situation d'énonciation et les composantes non linguistiques comme les gestes, les attitudes, les rapports affectifs, etc.

Les activités d'apprentissage de l'oral dans la méthode audio-visuelle reposent sur des supports sonores. Elles consistent à écouter, à répéter jusqu'à imiter et à comprendre d'où l'importance de présenter aux élèves des modèles sonores parfaits, lesquels sont souvent enregistrés sur une bande par d'authentiques voix étrangères car seul le magnétophone donne une totale garantie d'imperturbabilité.

L'imitation parfaite étant visée, l'élève doit répéter jusqu'à supprimer toute prononciation défectueuse. Le maître n'est pas autorisé à répéter la structure, car il risquerait de modifier l'intonation correcte par souci de correction de l'erreur visée.

2.1.4. La Méthode SGAV

Elle met l'accent particulier sur l'apprentissage de l'expression orale. Selon son appellation, elle repose sur la structuration globale de l'apprenant. Ici l'enseignant est amené à cadrer bien son sujet d'enseignement. Puis que cette méthode fait recours à des outils audiovisuels, l'enseignant présente aux apprenants les éléments clés que ceux-ci vont suivre.

En effet, selon TAGLIANTE C. (2006 :51) :

« La méthode SGAV se base sur deux principes à savoir le **structuro-global** qui consiste, lors de l'apprentissage, à structurer globalement l'idée de l'apprenant. Cette structuration consiste à donner à l'apprenant les éléments linguistiques tels que le lexique, la grammaire, la phonétique,... et des éléments non linguistiques tels que les mimiques, les gestes, le rythme et l'intonation sur lesquels l'apprenant va s'appuyer dans la compréhension d'un document qui lui est présenté. **L'audio-visuel** quant à lui consiste à présenter simultanément l'audio en l'associant au visuel donc, des images vidéos afin de faciliter la compréhension des messages ».

En utilisant cette méthode, l'enseignant veille à ne pas créer des distractions chez les apprenants. C'est ainsi que, étant technicien dans son cours, il doit choisir un thème bien précis auquel l'apprenant fait face à l'exploitation de l'image audiovisuelle.

2.1.5. L'approche communicative

L'approche communicative est la méthode la plus privilégiée aujourd'hui. Elle assure un enseignement centré sur l'apprenant, comme l'affirme TAGLIANTE C. (2006 : 31-32). D'après elle, l'approche communicative «met l'accent sur la communication entre les personnes et place l'apprenant au centre du processus d'apprentissage, le rendant actif, autonome, et responsable de ses progrès ».

L'objectif principal est de pousser l'apprenant à être capable de s'exprimer dans une langue étrangère, comme l'affirment CUQ J.P. et GRUCA I. (2005 : 264) l'AC a comme « objectif principal d'apprendre à communiquer en langue étrangère »

Dans cette approche, l'enseignant joue un rôle de guide dans l'apprentissage de l'apprenant. A ce propos, TAGLIANTE C. (2006 :33) précise que :

« L'enseignant-formateur n'est plus le grand dispensateur du savoir et du savoir-faire, mais celui qui met sa compétence linguistique , culturelle et pédagogique au service de l'intérêt des apprenants, en étant à la fois l'organisateur de l'apprentissage, l'expert auquel l'apprenant peut faire appel, l'animateur de sa classe, la personne ressource, celui qui fait découvrir, conceptualiser les acquisitions, celui qui se remet en question, qui fait confiance et surtout celui qui a le plus de patience. »

Dans les pratiques enseignantes, cette méthode privilégie des documents authentiques qui sont fabriqués en fonction des critères linguistiques précis.

2.1.6. L'approche actionnelle

Contrairement aux méthodologies qui font de l'oral leur centre d'intérêt, l'approche actionnelle est centrée sur la tâche et l'oral comme l'écrit sont des moyens mobilisés pour réaliser ladite tâche. L'oral comme l'écrit sont là pour agir et faire agir. Autrement dit les tâches communicatives sont définies par un verbe de « communication » (rédiger, écrire, annoncer) et sont construites autour des 5 activités langagières (Compréhension écrite, Compréhension orale, Interaction, Production écrite, Production orale). Elles sont au service de l'accomplissement de la tâche.

Toutefois, il est important de rappeler que concrètement l'oral est priorisé. L'interaction orale constitue même l'activité langagière principale car la majeure partie du temps d'utilisation de la langue est consacrée à la parler avec d'autres.

Cette approche est plus avancée que l'approche communicative. Elle va au delà de l'AC pour viser une tâche. Selon TAGLIANTE C. (2005 : 32), « *l'approche actionnelle reprend tous les concepts de l'AC et y ajoute l'idée des tâches à accomplir dans les multiples contextes auxquels l'apprenant va être confronté dans la vie sociale* ».

L'apprenant est ici soumis à des tâches qui sont réalisables dans son contexte socioculturel. Pour lui, il ne s'agit plus de communiquer avec l'autre dans le but de s'informer ou informer mais d'agir avec l'autre en langue qui est le français.

2.2. Les étapes de l'enseignement de l'oral en français

L'activité d'enseignement/apprentissage de l'expression orale en classe est un travail de longue haleine. Il nécessite un effort considérable de la part de l'enseignant et de la part des apprenants.

L'enseignement/apprentissage est défini, selon RAYNAL F. et RIEUNIER A. (2005 :121) comme : « *Une situation de communication qui s'articule sur trois composantes : un formateur ayant l'intention d'instruire, des élèves qui n'ont pas l'envie d'apprendre et un contenu d'enseignement* ».

A travers cette définition, on trouve trois acteurs clés du processus d'enseignement. Tout acte d'enseignement doit avoir le formateur, le contenu de sa formation et les formés.

Ce rapport interactif entre un émetteur et un récepteur consiste à faire appel aux compétences de compréhension, pour que l'apprenant soit capable de produire oralement des énoncés dans des différentes situations de communication, pour qu'il puisse répondre, interroger, s'exprimer,

demander, communiquer, etc., après avoir surmonté les problèmes de prononciation, du rythme et d'énonciation, de grammaire, et d'autres liés à la compréhension.

Ayant déjà parlé des méthodologies de l'enseignement de l'oral, nous allons maintenant nous intéresser aux étapes de la compréhension orale et les stratégies d'écoute. Soulignons aussi que ces dernières sont les moyens efficaces pour entraîner l'apprenant à produire une parole dans n'importe quelle situation.

2.2.1. La compréhension orale

La compréhension orale précède l'expression orale. On ne peut produire oralement sans passer par la compétence de la compréhension orale. Alors la compréhension orale se fonde sur le document sonore écouté.

La compréhension orale est une compétence qui vise à créer progressivement chez l'apprenant une stratégie d'écoute et de compréhension de l'énoncé oral, afin de former des apprenants autonomes au moment de la prise de parole, et même quand il s'agira de réinvestir ce qu'ils ont appris en classe à l'extérieur (vie quotidienne).

Enfin, pour accéder à cette compétence de compréhension orale, les enseignants doivent recourir à quelques étapes et stratégies de développement de cette compétence.

2.2.1.1. Les stratégies et étapes de la compréhension orale

Tout s'apprend, rien ne vient au hasard. Pour que son enseignement ait une efficacité et pour atteindre ses objectifs, l'enseignant doit adopter quelques stratégies d'écoute.

2.2.1.1.1. Les stratégies de la compréhension orale

Selon MEBARKI M. (2015/2016 : 31-32) les stratégies de compréhension orale les plus fréquemment citées sont l'anticipation, la tolérance d'un certain degré d'ambiguïté et l'intention de communication.

a. L'anticipation

Afin de faciliter l'accès au sens et de créer un climat favorable à l'écoute chez l'apprenant, l'enseignant doit donner à celui-ci certaines des pistes à suivre et ceci à la fois avec des activités d'anticipation ainsi qu'un précis lors de l'écoute qui permettra à l'élève d'élaborer des paliers de sens.

L'anticipation est alors une étape qui va préparer la compréhension et prédire le contenu d'un document sonore ou le déroulement d'une histoire. L'apprenant se base à la fois sur des indices fournis par le document et sur ses propres expériences ou ce qu'il connaît déjà sur le sujet, puis il va vérifier ses hypothèses au courant de l'écoute.

Selon COSSU Y. et FAYEL. J. (1998 :82) cités par MEBARKI M. (2015/2016 : 32) : « *Le but de l'anticipation est de stimuler la curiosité de l'élève, encourager à faire part des connaissances ou expériences sur le sujet, réactiver ou introduire le vocabulaire qui aidera à la compréhension, mettre en attente.* »

De ce qui précède, nous voyons que l'anticipation joue un rôle prépondérant dans la construction du sens d'un document chez l'apprenant. Il est de prime nécessité pour l'enseignant d'anticiper et prédire la situation en vue de permettre aux apprenants d'activer les représentations psychiques adaptées.

b. La tolérance d'un certain degré d'ambiguïté

Comme un enfant pose beaucoup de questions à sa mère pour connaître certaines significations des faits ou de mots qu'il ne comprend pas, les apprenants eux-aussi le font.

En effet, dans l'enseignement du français, la majorité des apprenants a tendance à poser des questions à l'enseignant pour comprendre chaque mot. Dans ce cas, il faut leur montrer qu'ils n'ont généralement pas besoin de comprendre chaque mot entendu. L'important est que le degré de compréhension soit suffisant car selon les sémanticiens, *le mot n'a pas de sens, il n'a que des usages*. Pour dire que l'enseignant est appelé à montrer aux apprenants que le mot a un sens quand il est mis en contexte, ceci pour répondre au but que l'on a en écoutant le passage.

c. L'intention de communication

Ecouter un message n'est pas un jeu du hasard. L'individu qui prend son temps pour écouter par exemple une émission, c'est qu'il veut y tirer une attention particulière. Cet individu a des points saillant et a une raison qui le pousse à écouter cette émission.

Dans le cadre des apprenants, il faut que l'enseignant les habitue à concentrer leur attention sur certains éléments, en fonction du but de leur écoute. Dans ce cas, l'enseignant prépare le document en fonction du but poursuivi et selon l'intention de communiquer.

Pour le document sonore ou audio-visuel, l'enseignant veille à ce que les sons et les images soient claires et audibles. Il évite aussi d'amener des sujets distractifs.

2.2.1.1.2. Les étapes de la compréhension orale

Pour faciliter la tâche de la compréhension, les didacticiens proposent habituellement, à partir des supports audio, une démarche de trois temps à l'apprenant à savoir : le pré écoute, l'écoute et l'après écoute.

a. Le pré écoute

A cette étape, l'enseignant donne l'orientation aux apprenants en leur apportant des éléments clés qui les aident à prédire et à anticiper le sens du message.

A ce moment du pré écoute, l'apprenant est appelé à faire le point sur ses connaissances du sujet. C'est le moment où il se pose des questions, émet des hypothèses, fait des prédictions.

A cet effet, avant de proposer le document aux apprenants, le professeur devra s'assurer qu'ils ont quelques connaissances sur le sujet comme le souligne MENDELSON citée par CORNAIRE C. (1998 : 159) « *pour accomplir la tâche attendue il est également indispensable que les apprenants connaissent la valeur d'expression introductive ...* »

b. L'écoute

C'est l'étape de la réalisation et de l'exploitation. L'apprenant porte plus d'attention sur le document à écouter en mobilisant toute sa faculté d'écoute. Ainsi pour cette étape, on a deux écoutes :

- **La première écoute** qui est centrée sur la compréhension de la situation dans laquelle le texte prend place, dans le but de préparer l'apprenant à connaître le contour dans lequel se déroulent les événements. Par exemple l'enseignant, pour guider ses apprenants, il peut formuler les questions suivantes pour garder l'attention des élèves et les empêcher de se distraire : *Qui sont les intervenants ? Où se déroule la scène ? À qui s'adressent-il ? Quel est leur but ?*
- **La deuxième écoute** est souvent indispensable pour rassurer les apprenants de niveaux faibles. En leur permettant d'examiner les données relevées et de pouvoir compléter les réponses pour les apprenants de niveaux avancés, elle peut les aider à réaliser des activités plus complexes.

c. L'après l'écoute

C'est l'étape finale. Ici les apprenants se mettent ensemble et chacun de sa part exprime ce qu'il a capté et compris. Ils exposent entre eux les stratégies qu'ils ont utilisées pour parvenir à la rétention du sens du document écouté.

Ils doivent savoir ce que l'on attend d'eux après l'écoute, c'est-à-dire quelles tâches ils seront amenés à accomplir. Les activités doivent permettre aux apprenants d'intégrer leurs nouvelles connaissances à leurs connaissances préalables par une mise en commun, une objectivation des stratégies utilisées et l'application de ces connaissances dans des activités.

Comme c'est l'étape finale, il revient à l'enseignant de donner l'occasion aux apprenants afin de reproduire ce qu'ils ont entendu soit à l'oral soit à l'écrit.

2.2.2. La production orale

L'expression orale, rebaptisée production orale, est une compétence que les apprenants doivent progressivement acquérir et qui consiste à s'exprimer dans des situations d'énonciation diverses en français.

L'expression orale joue donc un rôle très important dans la maîtrise de la langue. Selon BELLENGER L.(2001: 11) la compétence de l'expression orale « *est une aiguillon capitale de plusieurs enjeux de la vie : la qualité de nos relations humaines, la mise en valeur de notre compétence professionnelle, notre propre développement personnel comme notre équilibre psychique, notre ascendant et notre aptitude à persuader.* »

C'est pourquoi les enseignants doivent organiser des activités de classe dans lesquelles ils assignent des objectifs de communication linguistique précis.

Comme l'oral occupe une place primordiale, son enseignement exige une mise en place des stratégies non seulement satisfaisantes, mais aussi pratiques pour le développer. Il exige aussi une exploitation des techniques de l'enseignement de celui-ci.

En effet, la technique est définie selon ROBERT J.P. (1993 :2218) comme « *l'ensemble des procédés employés pour produire une œuvre ou obtenir un résultat déterminé* » et les stratégies, quant à elles, sont selon TAILLEFER (2006 :6) « *un ensemble d'opérations métacognitives, cognitives et socio-affectives dont l'apprenti se sert pour acquérir, intégrer et réutiliser la langue étrangère.* »

En revanche, il existe bon nombre de techniques et stratégies possibles pour développer la compétence de production orale chez les apprenants. Dans les lignes qui suivent, nous allons élucider quelques-unes de ces techniques.

2.2.2.1. Quelques techniques de la production orale en classe de français.

Pour aider les apprenants à développer l'expression orale, les manuels scolaires doivent contenir beaucoup de leçons d'interaction. En effet, selon BANGE P. (1992 : 15) « *le terme interaction est un terme générique. Il suppose une situation de communication en général en face à face ou au moins simultanée (téléphone, liaison radio) avec deux ou plusieurs participants* ».

Ainsi, RAYNAL F. et RIEUNIER A. (2007 : 19) affirment que « *l'activité constitue un substrat obligé, car c'est par l'intermédiaire des actions exercées sur les objets que l'individu construit ses connaissances.* ». Partant de cette idée, nous remarquons que le manuel de français de la 9^{ème} ECOFO doit offrir des activités suffisantes pour aider les apprenants à développer cette compétence. Ces activités permettront aux apprenants de construire leurs connaissances en matière d'expression orale.

En effet, quelques activités comme le dialogue, le jeu de rôle, le débat, l'exposé oral, et la dramatisation sont d'importance capitale. Ces activités aident les apprenants à prendre parole en français dans n'importe quelle situation de communication. Elles les aident aussi à vaincre la peur qui est l'un des obstacles majeurs de la production de la parole chez les apprenants et plus particulièrement les apprenants qui font objet de notre étude.

a) Le dialogue

Les manuels scolaires doivent valoriser le dialogue parce que c'est la pierre angulaire de la pratique de l'expression orale quotidienne, et surtout dans le contexte de la salle de classe.

Le dialogue est, au sens large du terme, le mot clé de la communication humaine. En classe de FLE, il représente la situation d'énonciation et de communication la plus simple et la plus dynamique.

Reconnaissant l'importance capitale du dialogue dans la pédagogie des langues, OWHOTU V. (2002 :10) précise que :

« Les activités de dialogues prennent en compte, non seulement la précision des formes, mais aussi leur utilisation appropriée en situation. Il faut donc que les apprenants sachent sans ambiguïtés qui parle à qui, de quoi, dans quel but, où et quand. Il importe aussi de sensibiliser à la matière dont le dialogue est structuré, aux façons d'engager, d'entretenir et de clore une conversation, aux stratégies utilisées par les locuteurs pour négocier du sens, afin que leurs efforts de communication atteignent le but visé. »

Partant de cette assertion, nous proposons qu'il y ait pour chaque leçon d'expression orale, un objectif clair afin de montrer aux apprenants l'importance de cet apprentissage.

b) Le jeu de rôle

Cette technique relève de l'exercice de simulation qui vise à mettre en jeu les élèves et la langue qu'ils sont en train d'apprendre. Comme le nom l'indique, il s'agit dans le jeu de rôles, de faire jouer les apprenants, chacun son rôle, dans le but de les faire parler. Comme le souligne OLAYIWOLA S. (2006 :10) *« le jeu, la fiction, le « comme si », leur permettent d'échapper au réel, à la causalité, aux stéréotypes, pour inventer et pour créer. »* Pour tirer pleinement profit de cette technique, les manuels scolaires doivent nécessairement présenter des sujets tirés du vécu quotidien des apprenants.

En effet, l'utilisation des jeux de rôle dans l'enseignement de l'oral est d'importance inégale. Le jeu de rôles selon certains auteurs est utilisé pour des buts différents, pour RAYNAL F. et RIEUNIER A. (2007 : 195), *le jeu de rôles est une improvisation à partir d'un scénario succinct, le jeu de rôles est une technique utilisée dans un but thérapeutique ou dans un but pédagogique. »*

PEETERS L. (2007 :108) quant à lui parle de la triple utilisation de cette technique. Il distingue habituellement :

- Le jeu de rôle utilisé à des fins de développement personnel ou thérapie ;
- Le jeu de rôle utilisé à des fins ludiques ;
- Le jeu de rôle utilisé à des fins pédagogiques ou de formation.

De ces trois auteurs, nous tirons conclusion qu'ils convergent sur les mêmes idées. Le but pédagogique pour l'utilisation du jeu de rôle est notre préférence.

Ainsi pour RAYNAL F. et RIEUNIER A. (2007 : 195), *« le jeu de rôle est une technique utilisée surtout pour des apprentissages sociaux (apprentissage des techniques de vente, d'animations pédagogique, d'accueil, etc.) »*

Dans cette technique, l'animateur distribue des rôles à des élèves et donne des consignes d'observation aux autres. En effet, cette technique aide à mettre rapidement en évidence les difficultés à traiter.

Le jeu de rôle facilite l'acquisition des connaissances qui conduisent l'apprenant à avoir des compétences complexes conversationnelles. Alors, lors de l'enseignement/apprentissage en se servant de cette technique, on donne aux apprenants des sujets de simulation en faisant regard de ce qui se fait dans la vie professionnelle.

C'est ainsi que PEETERS L. (2007 :108) montre que : « *le jeu de rôle entraîne la maîtrise des compétences complexes telles que l'accueil du client, l'entretien d'embauche, la gestion de situations de crise.* »

La mise en pratique de ladite technique accorde plus l'importance aux exercices de simulation. Pour MYERS J.M. (2004 :104) :

« Les jeux de simulations peuvent servir à ancrer certaines formes linguistiques dans le vocabulaire d'usage des apprenants, ainsi qu'un nombre de stratégie communicatives. Les simulations sont des activités qui requièrent une préparation et une organisation laborieuses. Elles ont pour avantage le fait qu'elles permettent de se rapprocher de la réalité ou de stimuler l'intérêt des apprenants en faisant appel à leur imagination. »

Certainement, pour des apprenants qui ne veulent pas travailler et parler en classe, cette procédé est la mieux indiquée car elle donne l'occasion pour tout un chacun de parler comme le confirme NDAYIZIGA G. (2014 : 28) :

« Le jeu de rôle/acte de parole a pour objectif particulier de donner aux apprenants un plus grand nombre d'outils linguistiques nécessaires déjà à la conversation courante. Cet apprentissage se forme de dialogues joués en classe, qui correspond aux différents aspects de la conversation ordinaire de la vie courante ».

c) L'exposé orale

Cette technique est utilisée pour encourager les apprenants à prendre la parole sur des sujets divers, leur permettant ainsi de vaincre leur timidité, de délier leur langue, et par conséquent, de développer leur compétence de production orale. Cet exercice peut être mené individuellement, à deux, par groupe de 3 ou 5, ou dans le cadre d'un atelier.

Dans le cas particulier du cours au secondaire, les sujets à aborder seront d'ordre général. Il s'agira des sujets touchant la politique, la famille, les mass media, l'économie, le sport, etc.

De surcroît, selon CUQ J.P et GRUCA I. (2003 : 400), « *l'exposé est le développement explicatif dans lequel on présente, par écrit ou oralement des faits ou des idées.* » autrement-dit, l'exposé permet à l'apprenant d'exhiber ses opinions et ses arguments sur un sujet devant le public qui est la classe et son enseignant. Non seulement cela, l'exposé orale enrichit ses connaissances en matière de l'expression orale car, lors de la présentation, il aura la chance d'être corrigé par ses compagnons et son enseignant.

Enfin, pendant l'exposé oral, l'élève s'habitue à parler, à prononcer et à découvrir des termes nouveaux qu'il utilisera dans la vie socio professionnelle. Il initie les apprenants aussi à discuter avec leurs camarades en créant des réponses spontanées lorsqu'ils répondent aux questions des auditeurs.

d) Le débat

Le débat est utile dans le développement de la compétence orale. Dans ce type d'activité, chacun des membres du groupe donne des idées sur un sujet donné. Il avance ses opinions pour convaincre les autres. A propos de cela, BARIL D. et GUILLET J. (1992 :161), disent que :

« Le débat s'applique à des interventions alternées de deux ou plusieurs personnes. Ces confrontations n'aboutissent que bien rarement à un accord, même partiel. En fait chacun des participants vient pour exposer ses idées et critiquer celles de l'autre devant un public attentif à compter les coups et les points comme un match. »

La présence des sujets à débattre dans les manuels de la 9^{ème} est plus importante. Lors de la séance, les apprenants auront l'occasion de s'exprimer. Le débat ouvre aussi des horizons et crée une divergence des pensées sur un sujet quelconque.

A cet effet, comme un sujet est mis sur une table de débat, cette activité va pousser à ceux-ci de réagir en autonomie et faire jaillir leurs idées par improvisation de façon spontanée. Chacun a en outre l'occasion d'interrompre son interlocuteur quand il parle.

L'importance du débat est d'habituer les apprenants que toute conversation ne nécessite pas une préparation comme des exposés.

e) La dramatisation

Le théâtre est aussi l'une des techniques les plus indispensables dans le développement de l'expression orale.

En effet, comme le signale OPARA S. (2006 : 276), « *la langue est en soi un théâtre, donc un cours de langues par le théâtre [...] c'est surtout l'opportunité de créer des situations où les mots sont ressentis et vivifiés par des échanges authentiques avec des interlocuteurs.* »

L'enseignant aura ainsi beaucoup d'intérêt à introduire dans sa classe, les saynètes ou sketches à base des sujets proposés dans le manuel, qui sont de dynamiques exercices de simulation, et qui permettent aux apprenants de dépasser le stade de la peur et surtout de se mettre dans une diversité de situations dans lesquelles ils auront à utiliser la langue.

Conclusion partielle

Au cours de ce chapitre, nous avons montré les méthodes utilisées dans l'enseignement du français en général et de l'expression orale en particulier. Nous avons vu que la Méthode directe, la Méthodologie Audio-Orale, la Méthodologie Audio-Visuelle, la Méthodologie SGAV, l'Approche Actionnelle et l'Approche Communicative sont des approches les mieux indiquées dans l'enseignement des langues en générale et de la compétence de l'expression orale en particulier.

Ensuite, nous avons parcouru quelques étapes de l'enseignement de l'expression orale à savoir l'étape de la compréhension orale qui est une étape importante et l'étape de la production orale. Au milieu de ces deux grandes étapes, nous avons étagé aussi des étapes de la compréhension orale à savoir le pré écoute, l'écoute et l'après écoute.

Enfin, à travers l'étape de la production orale, nous avons vu quelques activités que les manuels peuvent faire recours et peuvent comprendre. Ces activités sont de nature à permettre aux apprenants de créer des conversations entre eux. Il s'agit donc des jeux de rôle, des exposés oraux pour se tenir debout devant le public et vaincre la peur et des débats pour initier les apprenants à apporter leurs jugements sur un sujet et produire de la parole simultanément par improvisation.

Dans la partie suivante, nous allons analyser les manuels utilisés en 9^{ème} ECOFO. Dans cette analyse, nous allons nous borner beaucoup plus sur les leçons de l'expression orale.

II^{ème} Partie : PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ANALYSE

CHAPITRE III : ANALYSE DES CONTENUS DES MANUELS DE LANGUES DE LA 9^{ème} ECOFO

Avant de faire cette analyse, nous sommes passé par certaines étapes de la recherche. C'est pour cette raison qu'avant d'aborder ce chapitre nous présentons la méthode utilisée dans notre recherche et les éléments clés qui ont fait objet de notre analyse.

Ainsi, dans le présent chapitre, nous décrivons respectivement la population de la recherche, l'échantillonnage effectué ainsi que les instruments de recherche pour atteindre la vérification de nos objectifs. Nous procédons par la suite à la présentation des résultats de notre analyse documentaire et nous terminons par une discussion globale.

3.1. Méthode, population et échantillon de la recherche

3.1.1. Méthode de recherche

La méthode de recherche que nous avons utilisée est l'analyse documentaire guidée par la grille d'analyse des manuels. Pour y parvenir, nous nous sommes servi d'une grille d'analyse des manuels en annexe. Dans cette analyse, nous avons voulu nous rendre compte si les manuels sont bien organisés en contenus d'enseignement/apprentissage, si les leçons et les exercices d'expressions orale sont suffisants. Il a été question aussi de porter un regard sur l'adéquation des contenus de ces manuels avec le niveau des élèves, le matériel didactique et la démarche méthodologique proposés dans ces manuels et les activités proposées permettent aux apprenants de s'exprimer avec aisance en français.

3.1.2. Population de la recherche.

Selon le Dictionnaire universel (1988 : 404), la population est « *l'ensemble de personnes, d'animaux, d'objets ou d'unités sur lesquels portent des observations.* »

Ainsi, nous avons préféré faire notre recherche sur l'analyse des contenus d'enseignement/apprentissage de l'expression orale dans les manuels de langues utilisés en classe de 9^{ème} ECOFO au Burundi. Mais, comme nous sommes dans le domaine de la didactique du français, nous nous sommes limité sur l'analyse des contenus d'enseignement/apprentissage de l'expression orale en français dans lesdits manuels.

3.1.3. L'échantillonnage

Les manuels de langues en classe de 9^{ème} ECOFO, comme tous les autres manuels Cycle 4 de l'ECOFO, comprend 4 langues. Comme le définit RONGERE (1971 : 56) l'échantillon est « *la partie de l'univers qui sera effectivement étudiée et qui permettra de connaître par l'extrapolation les caractéristiques de l'univers* », parmi ces quatre langues, nous avons choisi à faire notre recherche sur les contenus d'enseignement/apprentissage de l'expression orale en français.

En effet, nous avons choisi la classe de 9^{ème} parmi les autres car c'est la fin du cycle et que c'est là où se vérifie les objectifs du cycle. Concernant la langue française, nous l'avons choisie du fait que c'est notre domaine de la didactique du français.

3.2. Organisation et analyse des contenus d'enseignement/apprentissage

A partir de ce point, nous avons d'abord présenté l'organisation des contenus d'enseignement de ces manuels de langues en général et en particulier celui des contenus de français. Nous avons aussi présenté l'organisation et le cheminement des pratiques enseignantes dans le guide de l'enseignant et dans les manuels de l'élève.

Enfin, nous avons terminé par une analyse critique des contenus d'enseignement/apprentissage d'enseignement/apprentissage de l'expression orale. A partir de cette analyse, nous nous sommes focalisé sur les méthodes et approches mises en œuvre dans l'enseignement/apprentissage ; le nombre de leçons, les types d'activités, techniques et stratégies et les supports authentiques proposés dans ces manuels pour des fins de l'enseignement/apprentissage des leçons d'expression orale en cette classe.

3.2.1. Structure et organisation du contenu du guide de l'enseignant

3.2.1.1. Présentation générale du manuel

Le guide de l'enseignant est un outil incontournable dans le processus de l'enseignement/apprentissage de toute discipline. Selon SEGUIN R. (1989 :30), le Guide du maître est « *un instrument d'enseignement destiné à faciliter le travail de l'enseignant en lui indiquant les objectifs poursuivis par chaque discipline, les contenus à enseigner et la méthodologie pédagogique à suivre* »

Dans le même perspective (BEPEF, 2016 :3) le guide précise qu'« *il est conçu à la fois comme un véritable outil d'apprentissage pour les élèves de la 9^{ème} et un document d'apprentissage pour l'enseignant* » (*Langues : Kirundi-Français-Anglais-Kiswahili. Guide de l'enseignant 9^e. Préface :3*). Il permet à l'enseignant de préparer sa matière et ne pas aller en dehors du programme de l'Etat.

Pour ce faire, nous avons jugé indispensable de présenter son organisation et particulièrement son contenu.

En effet, le guide de l'enseignant que nous parlons, est intitulé ***Langues : Kirundi-Français-Anglais-Kiswahili. Guide de l'enseignant 9^e***. Il a été publié en 2016 et a été confectionné par un groupe d'expert nationaux et internationaux sous la supervision du Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Il comprend 4 langues réparties en un manuel. Ces langues sont le Kirundi, le français, l'anglais et le Kiswahili. Au regard de ce dernier, on constate que ce guide est un peu différent des autres car pour ceux de la 7^e et de la 8^e, les guides de l'enseignant sont réparties en tomes selon les paliers.¹

Malgré cette petite différence, les thèmes et leçons qu'on y développe sont réparties en trois tomes pour assurer la cohérence entre le guide de l'enseignant et le manuel de l'élève.

3.2.1.2 Organisation générale des contenus du guide de l'enseignant

Dans le système actuel, à l'ECOFO, comme à l'ECOPOFO, l'enseignement est réparti en paliers, actuelle appellation des trimestres de l'ancien système. L'année scolaire couvre neuf mois soit trois paliers par an et les leçons sont regroupées en thème.

Le tableau ci-dessous montre le plan d'ensemble des thèmes développés pour chaque langue enseignée en classe de 9^{ème} ECOFO.

¹ Appellation actuelle du trimestre

Tableau 1. Les thèmes développés pour les quatre langues.

THEMES	KIRUNDI	FRANÇAIS	ANGLAIS	KISWAHILI
0. Ecole et famille	X	X	X	X
1. Santé et hygiène	X	X	X	X
2. Environnement	X	X	X	X
3. Métiers et profession	-	X	X	X
4. Ville et campagne	X	X	X	-
5. Commerce et affaire	-	X	X	-
6. Les TICs	-	X	X	X
7. Culture et sociétés	X	X	X	-
8. Nos droits et nos devoirs	X	X	X	X
9. Sport et loisirs	X	X	X	-
TOTAL	7	10	10	6

Source : Langues : Kirundi-Français-Anglais-Kiswahili. Guide de l'enseignant 9^e (BEPEF : 14)

A partir de ce tableau, nous voyons que le nombre maximal des thèmes développés en classe de 9^{ème} est 10 thèmes par an.

Le cours de français et celui de l'anglais ont des thèmes égaux c'est-à-dire le maximum des thèmes développés au cours de l'année. Le kirundi quant à lui a 7 thèmes tandis que le kiswahili en 6.

Cependant, ces thèmes comme on l'a vu ci-haut ne sont pas enseignés une seule fois ou ne sont pas regroupés en un seul Tome, le guide de l'enseignant offre une répartition des thèmes par palier et par chaque langue afin de faciliter l'enseignant à préparer le cours. Le guide aussi définit pour chaque langue et par semaine le nombre de thèmes et de leçons à enseigner. Le tableau suivant nous dresse l'organisation en thèmes par palier et par langue et le nombre de leçons par semaine.

Tableau 2. Répartition des thèmes par palier et des leçons par semaine pour toutes les langues

		KIRUNDI	FRANÇAIS	ANGLAIS	KISWAHILI
Nombre de leçons par semaine		2	6	5	1
Format des thèmes		1thème =6leçons	1thème = 10 leçons	1thème = 10 leçons	1thème =4 leçons
Nombre de thèmes	1 ^{er} Palier (Tome 1)	3	3	3	2
	2 ^e Palier (Tome2)	2	4	4	2
	3 ^e Palier (Tome3)	2	3	3	2
Total des thèmes		7	10	10	6

Source : Langues : Kirundi-Français-Anglais-Kiswahili. Guide de l'enseignant 9^e (BEPEF : 15)

Le présent tableau montre le nombre de leçons étudiées au cours de l'année par langue. Compte tenu des données présentées dans ce tableau, nous remarquons que le cours de Kirundi comporte 42 leçons, le Kiswahili en a 24 tandis que le Français et l'Anglais ont 100 leçons.

En effet, le guide de l'enseignant (BEPEF, 2016 :3) propose une structure des thèmes « *Afin de favoriser une pédagogie convergente et interculturelle dans les quatre langues, les thèmes et les différents types de leçons présentent une structure similaire en kirundi, en français, en anglais et en kiswahili* » c'est-à-dire que pour toutes les langues, il dresse une structure et une délimitation presque semblable. Ce rapport de similarité est illustré dans le tableau qui suit :

Tableau 3. Rapport de similarité de la structure des thèmes et leçons pour les quatre langues

		LANGUES				
STRUCTURE	KIRUNDI	FRANÇAIS		ANGLAIS		KISWAHILI
	IGISOMWA	TEXTE 1	TEXTE 2	SITUATION 1	SITUATION 2	MATINI
	Icigwa ca 1 : Ugusigura n'ugutohoza igisomwa	Leçon 1 : Compréhension du texte	Leçon 4 : Compréhension du texte	Lesson 1 : General and detailed comprehension	Lesson 5 : General and detailed comprehension	Somo la 1 : Kusoma na kufahamu matini
	Icigwa ca 2 : Indimburo	Leçon 2 : Grammaire-Conjugaison	Leçon 5 : Grammaire-Conjugaison	Lesson 2 : Increase your word power (Vocabulary)	Lesson 6 Increase your word power (Vocabulary)	Somo la 2 : Msamiati
	Icigwa ca 3 : Inyandiko	Leçon 3 : Grammaire-Orthographe	Leçon 6 : Grammaire-Orthographe	Lesson 3 : Language patterns (Grammar)	Lesson 7 : Language patterns (Grammar)	Somo la 3 : Sarufi
	Icigwa ca 4 : Ukuryohora mu mvugo	Leçon 7 : Vocabulaire		Lesson 4 : Role-playing	Lesson 8 : Reading practice	Somo la 4 : Mazungumzo au uandishi
	Icigwa ca 5 : Ukuryohora mu nyandiko	Leçon 8 : Expression orale		Lesson 9 : Assess your progress		
	Icigwa ca 6 : Ugusuzuma ubumenyi	Leçon 9 : Expression écrite				
		Leçon 10 : Exercices/bilan évaluation				

Le rapport de similarité réside sur le fait que pour toute les langues, chaque thème est commencé par un texte. Et, sauf pour le cours de Kiswahili, à la fin de chaque thème pour les autres langues, les dernières leçons sont consacrées aux exercices de bilan/évaluation. (Ugusuzuma ubumenyi, Assess your progress). D'autres leçons présentent des similarités ils s'agit des leçons de grammaire (Inyandiko/Orthographe/Language patterns/sarufi).

Dans les points qui précèdent, nous avons parlé de l'organisation générale afin de donner une vue globale des manuels des Langues. Mais comme notre travail se limite sur l'enseignement du français, dans les lignes qui suivent nous allons nous focaliser sur l'organisation de la partie de l'enseignement de la langue française. Nous nous intéresserons beaucoup plus à l'aspect communicatif et plus particulièrement la compétence de la production orale.

3.2.2. Organisation des contenus du guide de l'enseignant pour la discipline de français

Le guide de l'enseignant du manuel de français est composé de trois parties appelées Tomes selon les paliers. Conformément au CECRL, ce manuel est destiné aux apprenant de niveau A2 comme nous le trouvons dans le même guide (BEPEF, 2016 : 14) en ces termes :

« Les objectifs poursuivis doivent tenir compte du niveau des élèves dans chaque langue à l'échelle du CECRL. On peut supposer par exemple que le niveau atteint par l'élève de 9^e année est : B2 en Kirundi langue maternelle, et A2 en français (FLE/FLS). »

C'est dans ces Tomes que les leçons sont réparties selon une organisation thématique.

3.2.2.1. Organisation des contenus du guide en thème par palier

Le manuel du maître à savoir le Guide de l'enseignant comporte 10thèmes. Ces thèmes eux aussi sont répartis selon les palier dans un ordre établi. *« Les thèmes choisis et les activités proposées en ces derniers se réfèrent au vécu quotidien de l'élève »*. (Guide de l'enseignant 2015 : 14) Ainsi, du point de vue de la répartition, tout le manuel pour la discipline de français comporte 10 thèmes et sont répartis en trois thèmes pour le Tome 1, quatre thèmes pour le Tome 2 et trois thèmes pour le Tome 3.

Tableau 4 : Classification des thèmes par Tome et par palier

Tome	Thèmes
PALIER 1	
Tome 1	Thème 1 : Ecole et famille
	Thème 2 : Santé et hygiène
	Thème 3 : Environnement
PALIER 2	
Tome 2	Thème 4 : Métiers et profession
	Thème 5 : Ville et campagne
	Thème 6 : Commerce et affaire
	Thème 7 : Les TICs
PALIER 3	
Tome 3	Thème 8 : Cultures et sociétés
	Thème 9 : Droits et devoirs
	Thème 10 : Sports et loisirs

Le tableau ci-dessus montre clairement les thèmes développés dans un ordre suivant une progression linéaire car on remarque qu'après le tome 1, il n'y a pas de discontinuité des thèmes. On progresse au lieu de recommencer. Les thèmes choisis sont également conformes aux attentes du gouvernement car ils touchent tous les points de la vie quotidienne de l'apprenant.

3.2.2.2. Organisation des leçons de français par thème et par palier

Les leçons de la discipline de français en classe de 9^e sont organisées suivant les thèmes. Les manuels de la 9^e (le guide de l'enseignant, les manuels de l'élève Tome 1, 2 et 3) totalisent ensemble 100 leçons développant différentes notions à savoir les notions de lecture et de compréhension, de conjugaison, de vocabulaire ainsi que des notions expressives à savoir les leçons en rapport avec l'expression écrite et orale.

Quant à la répartition, les 100 leçons sont réparties en tomes et en thèmes. Chaque thème compte 10 leçons. Le premier tome compte 3 thèmes soit 30 leçons, le second tome compte 4 thèmes soit 40 leçons et le troisième tome compte 3 thèmes soit 30 leçons.

Pour chaque thème, on a deux textes. A partir de ces textes, les apprenants ont des activités de lecture et de compréhension textuelles. C'est dans ces mêmes textes qu'on a deux types de leçons de grammaire à savoir les leçons de Grammaire-Conjugaison et les leçons de Grammaire-Orthographe. A côté de ces dernières, ils s'y ajoutent les leçons de Vocabulaire, d'expression orale et d'expression écrite introduites elles aussi par des textes supports ou par des images iconographiques selon la leçon.

Pour de plus amples éclaircissements, le tableau suivant nous montre le nombre de leçons apprises en classe de 9^e par thème et par Tome.

Tableau 5 : Nombre des leçons par Tome et par thème

Thèmes	Leçons de lecture et de compréhension de texte	Leçons de grammaire-conjugaison	Leçons de grammaire-orthographe	Leçons de vocabulaire	Leçons d'expression orale	Leçons d'expression écrite	Leçons d'exercices-bilan pour évaluation	Total
TOME 1								
Ecole et famille	2	2	2	1	1	1	1	10
Santé et hygiène	2	2	2	1	1	1	1	10
L'environnement	2	2	2	1	1	1	1	10
TOME 2								
Métiers et professions	2	2	2	1	1	1	1	10
Ville et campagne	2	2	2	1	1	1	1	10
Commerce et affaires	2	2	2	1	1	1	1	10
Les TICs	2	2	2	1	1	1	1	10
TOME 3								
Cultures et sociétés	2	2	2	1	1	1	1	10
Nos droits et nos devoirs	2	2	2	1	1	1	1	10
Sports et loisirs	2	2	2	1	1	1	1	10
Total	20	20	20	10	10	10	10	100

Tableau 6 : Récapitulatif des leçons de français contenues dans ce manuel

LECONS	PALIER 1	PALIER 2	PALIER3	TOTAL
Leçons de lecture et de compréhension de texte	6	8	6	20
Leçons de grammaire-conjugaison	6	8	6	20
Leçons de grammaire-orthographe	6	8	6	20
Leçons de vocabulaire	3	4	3	10
Leçons d'expression orale	3	4	3	10
Leçons d'expression écrite	3	4	3	10
Leçons d'exercices- bilan pour évaluation	3	4	3	10
TOTAL ANNUEL	30	40	30	100

Le tableau ci-dessus montre clairement pour chaque type de leçons le nombre de leçons que l'apprenant sera appelé à étudier au cours de l'année.

3.2.2.3. Organisation des leçons d'expression orale dans le guide de l'enseignant

Dans les tableaux qui précèdent et notamment dans le tableau de récapitulation annuel des leçons contenues dans ces manuels, nous avons recensé 100 leçons au niveau annuel mais pour les leçons d'expression orale, nous avons 10 leçons pour toute l'année.

Quant à l'organisation par thème, les manuels présentent une seule leçon d'expression orale. La répartition de ces leçons d'expression orale par rapports aux tomes est de 3 leçons pour le tome 1, 4 leçons pour le tome 2 et 3 leçons pour le tome 3.

Le contenu de ces dernières est illustré dans les sujets présentés à l'enseignant et aux apprenants comme faisant objet d'enseignement/apprentissage de compétence orale.

Le tableau qui suit montre la répartition et les sujets proposés dans ces manuels pour aider l'apprentissage de l'expression orale.

Tableau 7 : Répartition et sujets des leçons d'expression orale

TOME	SUJET D'EXPRESSION ORALE
TOME 1	Leçon 8 : Proposer des solution à un conflit foncier
	Leçon 18 : Donner des conseils à quelqu'un au sujet de son alimentation
	Leçon 28 : Les conséquences de l'inondations
TOME 2	Leçon 38 : Les avantages du métier de plombier
	Leçon 48 : Convaincre de planifier les naissances
	Leçon 58 : Défendre un projet
	Leçon 68 : Informer quelqu'un sur le fonctionnement des moyens de communication
TOME 3	Leçon 78 : Pour ou contre l'héritage des filles
	Leçon 88 : Les avantages de payer les impôts et les taxes
	Leçon 98 : La joie d'une victoire inattendue

3.2.3. Structure et organisation des contenus d'enseignement/apprentissage des manuels de l'élève

Les manuels de l'élève de la 9^{ème} s'inscrivent dans la logique du guide de l'enseignant. Pour le cas des manuels des élèves, comme on l'a montré dans les points précédents, ils sont subdivisés en tomes.

3.2.3.1. Organisation des contenus d'enseignement/apprentissage dans les manuels de l'élève

Leurs contenus d'enseignement/apprentissage sont répartis en thèmes. Comme le manuel de l'enseignant, chaque tome contient les 4 langues enseignées à l'école fondamentale. La répartition des leçons en ces tomes est illustrée dans le tableau 5 (p38) du présent travail.

La partie « Français » dans les manuels de l'élève comme les autres parties des disciplines enseignées, est organisée en trois tomes. Ces tomes sont intitulés *Langues : Kirundi-Français, Anglais-Kiswahili, Manuel de l'élève Tome 1, Langues : Kirundi-Français, Anglais-Kiswahili, Manuel de l'élève Tome 2 et Langues : Kirundi-Français, Anglais-Kiswahili, Manuel de l'élève Tome 3.*

L'organisation dans ces tomes suit une progression thématique. Ainsi, le tome 1 contient trois thèmes à savoir *thème 1 : Ecole et famille*, *thème 2 : Santé et hygiène*, *thème 3 : Environnement* ; le tome 2 contient 4 thèmes à savoir *thème 4 : Métiers et profession*, *thème 5 : Ville et campagne*, *thème 6 : Commerce et affaires* et le *thème 7 : Les TICs* et en fin, le tome 3 quant à lui contient 3 thèmes dont *thème 8 : Cultures et sociétés* ; *thème 9 : Nos droits et nos devoirs* et *thème 10 : Sports et loisirs*. Comme notre travail se limite aux contenus d'enseignement de l'expression orale en français, le point qui suit traite de l'organisation de ces derniers dans ces tomes.

3.2.3.2. Organisation des leçons d'expression orale dans les manuels de l'élève

Tous les trois manuels utilisés par les apprenants contiennent des leçons d'expression orale. Pour chaque thème nous avons une seule leçon d'expression orale. C'est-à-dire que dans le tome 1, nous avons 4 leçons, dans le tome 2, il y a 3 leçons et pour le tome 3, il y a 3 leçons. Au total, tous les tomes comptent 10 leçons d'expression orale.

3.3. Analyse des

3.3. Analyse des contenus d'enseignement/apprentissage des manuels

3.3.1. Analyse des contenus d'enseignement/apprentissage du guide de l'enseignant

Notre travail concerne l'enseignement de l'expression orale au Burundi et plus précisément l'analyse des contenus des leçons d'expressions orale en français dans les manuels de la 9^e ECOFO. C'est dans cette perspective que nous n'allons pas analyser tous les contenus. Plutôt, notre attachement sera mis sur ceux du manuel de 9^e en nous s'intéressant à l'expression orale des apprenants. Nous allons ainsi nous focaliser sur les stratégies, les démarches méthodologiques et les supports pédagogiques préconisés.

En effet, selon PINGEL F. (2013 :32), « *les manuels scolaires sont souvent complétés par un guide de l'enseignant proposant des plans de cours concrets, différentes interprétations des sources du manuel scolaire, et des informations supplémentaires pouvant servir à l'explication des textes et de l'intention de l'auteur ou des auteurs du manuel* ».

Nous basant sur ces propos, nous avons opté en grande partie d'utiliser le guide car c'est lui qui précise et qui contient les démarches, les moyens et les méthodologies auxquels l'enseignant fait recours dans l'enseignement de ces leçons.

3.3.1.1. Les méthodologies privilégiées

Chaque activité d'enseignement/apprentissage doit suivre une certaine méthode. Dans la conception des manuels, les concepteurs mettent en place les méthodologies appropriées dans le but de faciliter l'acquisition des connaissances et la bonne pratique pédagogique, mais aussi selon les besoins et les finalités de l'Etat.

Dans le cas des manuels de la 9^e, nous avons constaté que les méthodes mises en place pour l'enseignement des langues et du français en particulier sont l'approche communicative et la méthode active telles que indiquées par BEPEF (2016 : 16) dans le guide de l'enseignant en ces termes :

« Dans le manuel de l'enseignant, nous avons proposé des pratiques pédagogiques innovantes qui facilitent l'enseignement comme l'apprentissage et qui favorisent l'acquisition des connaissances en mettant l'élève au centre de l'apprentissage.

Ces pratiques rentrent dans le cadre de l'approche communicative adaptée à l'enseignement des langues. (...) la pédagogie active qui est centrée sur les activités accrues des élèves... ».

3.3.1.2. Les démarches méthodologiques poursuivies au cours de l'enseignement des leçons de français

Pour chaque type de leçon, le guide de l'enseignant prévoit une démarche à suivre. Ainsi, la première étape est la motivation. Comme le guide le prescrit, *chaque leçon doit commencer par une motivation ou un rappel*. Ceci amènera l'élève à être attentif au sujet du jour.

Ainsi, l'ordre des démarches poursuivies dans ce processus d'enseignement/apprentissage est le suivant :

- Pour une leçon d'enseignement/apprentissage de texte, le guide prévoit la démarche suivante :
 - **La Motivation** : c'est l'étape où l'enseignant met en situation les apprenants soit par une petite histoire, soit par rappel des notions précédemment vues ;
 - **La Compréhension globale du texte** laquelle comprend, la sensibilisation à l'observation de l'image, l'observation libre par les élèves, observation dirigée, compréhension orale ;
 - **La Compréhension détaillée du texte** dans laquelle on va partir des questions de compréhension détaillée partie par partie ;
 - **La Lecture à haute voix par les élèves** dans laquelle on va faire le texte individuellement ou en groupe

- **La Synthèse** où l'enseignant pose des questions de synthèse pour vérifier si le texte a été compris.
- Pour les leçons de grammaire et de vocabulaire, le guide prévoit :
 - **La Motivation** : c'est une mise en situation de la leçon du jour à partir des notions précédemment vues ;
 - **L'Exploitation du support** où les apprenants sont invités par l'enseignant à observer attentivement et à lire le texte ou les phrases mises au tableau comme le support de départ comprenant la notion qu'on va apprendre ;
 - **La Conceptualisation** où l'enseignant est amené à expliquer les notes de synthèse qu'il va donner aux apprenants et où il va accueillir les questions des apprenants sur quelques incompréhensions éprouvées ;
 - **Je m'entraîne** : Ici, les apprenants sont soumis à une activité à faire pour la vérification de l'atteinte de l'objectif et aussi pour intérioriser les notions apprises au cours de la leçon.
- Pour les leçons d'expression orale, on a la démarche suivante :
 - **La Motivation/rappel** : c'est l'étape où l'enseignant met en situation les apprenants soit par une petite histoire, soit par rappel des notions précédemment vues ;
 - **L'Exploitation du support** (image/texte) : les apprenants sont invités soit à analyser l'image, soit à lire le texte support ;
 - **Préparation de la production orale** : ici l'enseignant rappelle les outils linguistiques que les élèves peuvent utiliser ;
 - **L'Exercice de production orale** : c'est le moment où les apprenants vont reproduire ce qu'ils ont réalisé en groupe devant les autres ;
 - **La Synthèse** : Ici l'enseignant revient sur les erreurs commises par les apprenants lors de la reproduction de leurs réponses.
- Pour les leçons d'expression écrite, la démarche est la suivante :
 - **La Motivation/rappel** : c'est l'étape où l'enseignant met en situation les apprenants soit par une petite histoire, soit par rappel des notions précédemment vues ;
 - **L'Exploitation du support** : les apprenants sont invités soit d'analyser l'image, soit de lire le texte support ;

- **La Préparation de la production écrite** : ici l'enseignant rappelle les outils linguistiques que les élèves peuvent utiliser et pose des questions pour aider les apprenants à construire leurs idées ;
- **L'Exercice de production écrite**. C'est le moment où les apprenants vont reproduire ce qu'ils ont réalisé en groupe devant les autres ;
- **La Correction** qui se fait en deux étapes, en premier lieu collectivement et deuxième lieu individuellement ;
- **La Synthèse** : Ici l'enseignant va faire noter dans les cahiers des élèves des productions corrigées collectivement.

De cette illustration, nous remarquons que chaque leçon commence par une motivation et se termine souvent par une synthèse ou quelque fois par « Je m'entraîne » qui est aussi une sorte de synthèse.

Le tableau suivant présente de façon synthétique la démarche poursuivie pour chaque type de leçon.

Tableau 8 : Synthèse de la démarche méthodologique poursuivie pour chaque type de leçon

TYPE DE LEÇON	ETAPES DE LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE
Lecture-compréhension	Motivation, compréhension globale en analysant l'image, compréhension détaillée, lecture du texte à haute voix par les élèves, synthèse
Grammaire (conjugaison, orthographe) et vocabulaire	Motivation/rappel, exploitation du support, conceptualisation, je m'entraîne, synthèse
Expression orale	Motivation/rappel, exploitation du support, exercice de production orale, synthèse
Expression écrite	Motivation, exploitation du support, préparation de la production écrite, exercice de production écrite, correction, synthèse

Le constat fait de l'analyse des contenus, c'est que le guide offre pour toutes les leçons, une démarche à suivre tel que montré ci-dessus en détail et comme synthétisé dans le tableau ci-dessus.

3.3.1.3. Analyse des contenus des leçons d'expression orale en français dans le guide de l'enseignant

3.3.1.3.1. Méthodologies proposées

Dans le deuxième chapitre du présent travail, nous avons montré en long et en large les différentes méthodologies spécifiques à l'enseignement de l'expression orale à savoir la Méthode Audio-orale, la Méthode Audio-visuel et la Méthode Structuro Globale Audiovisuelle.

Dans l'analyse faite sur le manuel de l'enseignant, seules les méthodologie reprises dans les lignes précédentes sont préconisées par les concepteurs du manuel pour toutes les leçons. C'est ce que nous constatons à partir des activités proposées aux apprenants en ce qui est des leçons d'expression orale.

3.3.1.3.2. Techniques et stratégies de l'expression orale mises en œuvre

L'enseignement/apprentissage des leçons d'expression orale exige des techniques et stratégie de cheminement de la leçon. Selon ROBERT, J.P. (2002 : 120), le terme stratégie désigne « *les procédures mises en pratique par l'apprenant pour apprendre à communiquer ou par l'enseignant pour apprendre à un apprenant à communiquer.* »

CYR P. (2008 :4) le désigne aussi clairement en disant que c'est « *L'art de planifier et de coordonner un ensemble d'opérations en vue d'atteindre un objectif.* »

Ces stratégies doivent donc figurer dans les manuels et surtout celui de l'enseignant pour lui faciliter l'enseignement de la compétence de l'expression orale.

En effet, parmi les différentes stratégies et techniques de l'enseignement de l'oral que nous avons évoquées dans le chapitre deux, et que nous avons jugé important, il y a l'exposé, le jeu de rôle, la dramatisation, le dialogue et le débat.

Ces techniques et stratégies de l'enseignement de l'expression orale existent dans les manuels de 9^{ème} analysés. Voyons pour chaque leçons d'expression orale la technique prévue par le manuel de l'enseignant. Ceci se remarque à partir de la démarche méthodologie proposée à l'enseignant et plus particulièrement sur l'exercice de production orale et pour la compréhension orale.

➤ **Leçon 8 : Proposer des solutions à un conflit foncier (Guide de l'enseignant pge 178)**

Pour cette leçon, lors de l'exercice de la production orale, la démarche poursuivie est la suivante :

- Faire rappeler les outils linguistiques que l'élève peut utiliser, notamment le vocabulaire en rapport avec la paix, les modes et les temps, l'accord du sujet verbe,.... ;
- Faire attribuer les rôles dans chaque groupe : le président, Kabuye, un ou plusieurs membres du comité de gestion ;
- Faire préparer la production orale en groupe ;
- Faire présenter la production devant la classe par les représentants des groupes.

➤ **Leçon 18 : Donner des conseils à quelqu'un au sujet de son alimentation (Guide de l'enseignant, pge 196)**

La démarche poursuivie pour l'exercice de production orale est la suivante :

- Donner et expliquer les outils à utiliser ;
- Faire préparer la production orale en groupe ;
- Faire présenter la production orale devant la classe par les représentant des groupes.

➤ **Leçon 28 : Les conséquences de l'inondation (Guide de l'enseignant, pge 217)**

La démarche poursuivie pour l'exercice de production orale est la suivante :

- Le rapporteur de chaque groupe présente oralement le résultat du travail fait

➤ **Leçon 38 : Les avantages du métier de plomberie (Guide de l'enseignant, pge 238)**

La démarche poursuivie pour l'exercice de production orale est la suivante :

- Le rapporteur de chaque groupe présente oralement le résultat du travail en structurant les idées.

➤ **Leçon 48 : Convaincre à planifier les naissances (Guide de l'enseignant, pge 256)**

La démarche poursuivie pour l'exercice de production orale est la suivante :

- Faire rappeler les outils linguistiques que l'élève peut utiliser, notamment le lexique appris dans le texte « la pression démographique à la ville et à la campagne », les mots et groupes de mots étudiés dans le vocabulaire autour de « la démographie », (...);
- Aider les élèves à collecter les idées ;
- Mettre les élèves dans les groupes : ils structurent les idées en vue de produire un discours qui sera présenté par les représentant de chaque groupe devant toute la classe ;
- Faire présenter le discours par le représentant de chaque groupe devant la classe.

➤ **Leçon 58 : Défendre un projet (Guide de l'enseignant, page 277)**

La démarche poursuivie pour l'exercice de production orale est la suivante :

- Le rapporteur de chaque groupe présente oralement le résultat du travail en structurant les idées.

➤ **Leçon 68 : Informer quelqu'un sur le fonctionnement des moyens de communication (Guide de l'enseignant, page 297)**

La démarche poursuivie pour l'exercice de production orale est la suivante :

- Le représentant de chaque groupe présente oralement le résultat du travail fait en structurant les idées.

➤ **Leçon 78 : Pour ou contre l'héritage des filles (Guide de l'enseignant, page 319)**

La démarche poursuivie pour l'exercice de production orale est la suivante :

- Les rapporteurs de chaque groupe font une représentation devant toute la classe.

➤ **Leçon 88 : Les avantages de payer les impôts et les taxes (Guide de l'enseignant, page 337)**

La démarche poursuivie pour l'exercice de production orale est la suivante :

- Faire rappeler les outils linguistiques que l'élève peut utiliser, notamment le lexique appris dans les textes du thème, le vocabulaire en rapport avec les droits de la femme, les emplois du gérondif, les homophones de « mes », les noms et les verbes homonymes, les adjectifs composés ;
- Aider les élèves à collecter les idées ;
- Mettre les élèves dans les groupes : ils structurent les idées en vue de produire un discours qui sera présenté par le représentant de chaque groupe devant toute la classe ;
- Faire présenter le discours par le représentant de chaque groupe devant la classe.

➤ **Leçon 98 : La joie d'une victoire inattendue (Guide de l'enseignant, page 357)**

La démarche poursuivie pour l'exercice de production orale est la suivante :

- L'élève désigné par son groupe pour sa « réussite inespérée » présente son anecdote au reste des élèves qui doivent élire ensuite la plus belle « réussite inespérée » de la classe.

A partir de ces exercices, il a été remarqué que toute reproduction se fait dans la plupart des cas par l'exposé oral fait par un représentant du groupe. Selon notre analyse, les techniques proposées pour les leçons d'expression orale dans le guide de l'enseignant se résument dans le tableau qui suit.

Tableau 9 : Synthèse des techniques proposées pour les leçons d'expression orale

LEÇON D'EXPRESSION ORALE	TECHNIQUES UTILISEES
Leçon 8 : Proposer des solution à un conflit foncier	Exposé
Leçon 18 : Donner des conseils à quelqu'un au sujet de son alimentation	Exposé
Leçon 28 : Les conséquences de l'inondations	Exposé
Leçon 38 : Les avantages du métier de plombier	Exposé
Leçon 48 : Convaincre de planifier les naissances	Exposé
Leçon 58 : Défendre un projet	Exposé
Leçon 68 : Informer quelqu'un sur le fonctionnement des moyens de communication	Exposé
Leçon 78 : Pour ou contre l'héritage des filles	Débat (implicite)
Leçon 88 : Les avantages de payer les impôts et les taxes	Exposé
Leçon 98 : La joie d'une victoire inattendue	Exposé

3.3.1.3.3. Les documents authentiques pour l'enseignement des leçons d'expression orale

L'enseignement des leçons d'expression orale comme toute autre leçon nécessite des support pédagogiques et authentiques.

Pour mettre en bain les apprenants dans la situation d'apprentissage, certains manuels comme *Alter EGO* prévoient soit des images, soit des textes-support voire d'autres outils jugés important pour l'enseignement de telle ou telle autre leçon comme par exemple des textes enregistrés sur CD. L'enseignement de l'expression orale en outre exige, à part le manuel, l'utilisation des documents authentiques.

En effet, les documents authentiques permettent à l'apprenant de construire sa propre compétence. A long terme, il arrive beaucoup plus facilement à modifier, en cours de son apprentissage, son comportement en fonction de son interlocuteur, il passe de l'assimilation à l'accommodation. Ainsi, Selon PERRONNET J.M. (2005 :433),

« Les intérêts des documents authentiques, d'un point de vue didactique sont multiples ; parmi les plus importants, on peut noter qu'ils permettent aux apprenants d'avoir un contact direct avec l'utilisation réelle de la langue et qu'ils auront à affronter réellement s'ils séjournent dans un pays francophone ».

De cette idée, nous pouvons ajouter que les documents sonores dans l'enseignement de l'expression orale peuvent jouer le rôle de documents authentiques.

Ainsi, vu l'intérêt que jouent ces derniers dans l'enseignement/apprentissage de l'expression orale, nous avons remarqué qu'on les a ignorés dans ces manuels. Seuls les textes-supports et les images occupent une place de choix dans le manuel de la 9^{ème} d'autant plus que l'approche en vigueur dans ces manuels à savoir l'approche communicative privilégie beaucoup les documents authentiques.

Pour d'autres documents auquel on fait recours dans cette enseignement et qui peuvent être bénéfiques pour la réussite de l'expression orale, nous pouvons citer par exemple les CD, les Radio, la TV. Ceux-ci sont importants car ils éveillent la curiosité des apprenants qui vont découvrir la réalité socio-culturelle de la langue. Non seulement cela, l'utilisation de ces outils peuvent développer les deux compétences à la fois, à savoir la compétence de la compréhension orale qui est une étape incontournable dans l'apprentissage de la production orale.

3.3.2. Analyse des contenus d'enseignement/apprentissage dans les manuels de l'élève

Le travail d'analyse des contenus de ces manuels de l'élève se base uniquement sur les contenus des leçons d'expression orale. Pour le reste, nous en avons parlé en long et en large dans le guide de l'enseignant et nous avons vu que le guide de l'enseignant est organisé en fonction des manuels des élèves.

3.3.2.1. Analyse des leçons d'expression orale.

Trois leçons sont présentes dans le tome1, 4 leçons dans le tome 2 et 3 autres leçons dans le tome 3 selon les thèmes contenus dans ces tomes. Pour l'analyse de ces dernières nous nous sommes focalisé sur la façon dont elles sont présentées dans les manuels, comment elles sont introduites et ce qui fait que les apprenants soient motivés pour l'apprentissage de ces dernières.

3.3.2.1.1. L'anticipation et les activités des élèves privilégiées pour chaque leçon dans les manuels des élèves

Chaque leçon d'expression orale commence par une introduction qui crée l'anticipation chez l'apprenant. Cette introduction dans les manuels est faite soit par des extraits de texte soit par des images.

Leçon 8 : Proposer des solutions à un conflit foncier (L.E. p47, T1)

La leçon est introduite par un texte-support. Les textes-support aident à l'anticipation des apprenants au sujet du jour et même au sujet de production orale. Le texte proposé contient une information sur ce qui s'est passé à une école de Kabande.

A côté de ce texte, il y a une image d'une propriété cultivée. Ceci est très important dans l'apprentissage car les images contribuent beaucoup dans l'apprentissage de l'expression orale comme le confirme SANNI S. (2003 :158), selon lui, l'image est

« un véritable « déclencheur de parole » en ce sens qu'elle stimule les apprenants à prendre la parole volontairement en classe. En plus, l'image sert aussi à voir le non-vu, ainsi permettant à l'apprenant de se livrer à son propre univers de créativité et de s'exprimer généreusement de son propre gré. Avec l'image devant lui, l'apprenant n'est plus seulement celui qui reçoit les informations mais celui qui exploite et donne des informations. »

Quant aux activités proposées aux élèves, la tâche qui leur est confié est de proposer des solutions pour résoudre pacifiquement ce conflit. Concernant la démarche envisagée, les élèves sont invités à jouer le jeu de rôle avec leurs groupes.

Ici, chaque membre du groupe doit jouer un personnage : le président du comité, le directeur de l'école, un ou plusieurs membres du comité de gestion.

Leçon 18 : Donner des conseils à quelqu'un au sujet de son alimentation (L.E. p 65, T1)

L'illustration de la leçon est faite d'un texte support qui décrit un état de santé d'un enfant. A voir sa structure, c'est un texte énonciatif qui énonce le sujet à développer par les élèves. Le support motive et éveille les idées des apprenants car il reflète leur vécu quotidien.

Pour cette leçon, l'activité est d'expliquer les causes de la maladie et les effets d'une bonne alimentation pendant au moins plus de deux minutes.

Leçon 28 : Les conséquences de l'inondation (LE. p 82, T1)

L'image a été utilisée pour servir d'anticipation de l'apprentissage de la leçon. Il s'agit d'une image qui montre un espace plein d'eau de ruisseaux. L'image en soi parle et peut faire jaillir les idées et provoquer l'expression chez les apprenants.

L'activité proposée aux apprenants est de décrire en plus ou moins trois minutes les effets de cette inondation.

Leçon 38 : Les avantages du métier de plombier (LE. p 42, T2)

L'anticipation est faite d'une image et d'un texte support. L'image montre un homme en train de réparer un robinet. Le texte quant à lui donne des informations sur le personnage appelé Mukozi, afin de lever les hésitations du choix d'un métier.

L'activité proposée à l'élève est de donner son opinion oralement sur la plomberie. Cette activité dure cinq minutes.

Leçon 48 : Convaincre à planifier les naissances (LE. p 60, T2)

Cette leçon est introduite par un texte support seulement comme document d'anticipation à une leçon. Le texte est de type informatif. Il informe aux apprenants les méfaits du surpeuplement. L'activité proposée aux apprenants est d'imaginer un discours dans lequel ils conseillent les gens de leurs villages de planifier les naissances afin de parer à la pression démographique.

Leçon 58 : Défendre un projet (LE. p 77, T2)

L'image représentative de cette leçon montre un magasin et un salon de beauté. L'activité proposée est de défendre son projet en insistant sur sa rentabilité et en expliquant le plan de remboursement du crédit qu'on a sollicité.

Leçon 68 : Informer quelqu'un sur le fonctionnement des moyens de communication (LE. p 97, T2)

Le support utilisé pour cette leçon est un dessin d'un enfant et de son père en train de regarder sur un téléphone. L'activité est d'informer à son papa en trois minutes sur les moyens qu'il peut utiliser pour communiquer avec son fils et lui expliquer le fonctionnement d'un de ces moyens.

Leçon 78 : Pour ou contre l'héritage des filles (LE.p 46, T3)

La leçon est introduite par une assertion du concept d'héritage. C'est à partir de cette assertion qu'on a construit l'activité donnée aux élèves. On n'a pas de supports-texte ni de support-image pour cette leçon on y est allé directement avec la question.

L'activité est de dire ce qu'on pense sur l'héritage de la fille. On a alors proposé aux élèves les techniques qu'ils peuvent utiliser dans l'exercice de la production orale.

Leçon 88 : Les avantages de payer les impôts et les taxes (LE. p 63, T3)

Elle est aussi illustrée par une image d'un homme devant un guichet bancaire. Quant à l'activité proposée, il s'agit pour un apprenant d'expliquer en plus ou moins cinq minutes à ses camarades les avantages de payer les impôts et les taxes à l'Etat.

Leçon 98 : La joie d'une victoire inattendue (LE. p 84, T3)

La leçon est introduite à partir d'un texte-support de type informatif montrant la victoire par surprise d'une athlète burundaise. C'est un texte qui parle de la réalité burundaise et qui est plus compréhensible aux apprenants. Le texte nous informe en outre de la satisfaction éprouvée par Francine Niyonsaba à ce jour-là.

A leur tour, les élèves ont la tâche d'exprimer oralement les sentiments qu'ils ont ressentis après une réussite inespérée (en classe, au sport, lors de pari, de jeu...)

En didactique des langues, le paratexte compte beaucoup et surtout dans l'enseignement des textes. Il est plus important aussi de l'utiliser pour des sujets d'expression orale. Pour l'illustration que nous venons de faire, nous avons remarqué que bon nombre de leçons d'expression orale sont débutées soit par des textes-support, soit par des images iconographiques.

Pour ces genres de leçon, il ne s'agit pas d'un enseignement comme les autres leçons de grammaires ou de vocabulaire où l'enseignant est beaucoup impliqué. Au contraire, la leçon est plus centrée sur l'activité des élèves plus que dans d'autres leçons car ces leçons sont sous forme d'évaluation.

Dans ces manuels, la manière dont on a présenté les sujets d'apprentissage de l'expression orale ne montre pas clairement à quelle technique on peut faire recours lors de l'exercice de l'expression orale devant les apprenants sauf pour certaines leçons notamment la leçon 8 et 78 où on a proposé le jeu de rôle et le débat.

A titre synthétique, le tableau suivant montre les supports utilisés et les procédés relatifs aux activités proposées pour chaque leçon.

Tableau 10. Les supports prévus dans les manuels de l'élève et la technique proposée pour chaque leçon d'expression orale

LEÇON D'EXPRESSION ORALE	SUPPORTS	TECHNIQUES UTILISEES
Leçon 8 : Proposer des solution à un conflit foncier	Texte et image	Jeu de rôle
Leçon 18 : Donner des conseils à quelqu'un au sujet de son alimentation	Texte	Exposé
Leçon 28 : Les conséquences de l'inondations	Image	Exposé
Leçon 38 : Les avantages du métier de plombier	Texte et image	Exposé
Leçon 48 : Convaincre de planifier les naissances	Texte	Exposé
Leçon 58 : Défendre un projet	Image	Exposé
Leçon 68 : Informer quelqu'un sur le fonctionnement des moyens de communication	Dessin	Exposé
Leçon 78 : Pour ou contre l'héritage des filles	Texte	Débat
Leçon 88 : Les avantages de payer les impôts et les taxes	Image	Exposé
Leçon 98 : La joie d'une victoire inattendue	Texte	Exposé

Le tableau ci-dessus nous présente les supports proposés dans les manuels servant d'anticipation de l'apprentissage de la leçon chez les apprenants. Les supports utilisés sont le texte, image et texte ou une image seulement. Quant aux techniques, nous voyons qu'en grande partie, on a privilégié dans ces manuels l'exposé orale.

3.3.2.1.2. Du guide de l'enseignant aux manuels de l'élève pour l'enseignement des leçons d'expression oral

Les manuels de l'élève pour la classe de 9^{ème} sont les reflets du guide de l'enseignant. Les leçons qui sont proposées dans ces manuels se retrouvent détaillées dans le guide de l'enseignant. Le manuel de l'enseignant contient les démarches méthodologiques pour chaque leçon. Il concrétise face à une leçon, la technique appropriée lors des exercices de reproduction orale.

En effet, lors de notre analyse, nous avons constaté qu'il y a des fois une discordance des techniques de reproduction orale entre celles proposées dans le guide de l'enseignant et celles proposées dans le manuel de l'élèves. A titre d'exemple, c'est le cas des leçons 8 et 78. Pour la première leçon, dans le guide, on propose que le représentant du groupe va présenter oralement ce qu'ils ont produit dans le groupe (exposé orale), tandis que dans le manuel de l'élève est indiqué qu'on va recourir au jeu de rôle. La seconde leçon quant à elle, nécessite un échange de débat, c'est bien éclairé dans le manuel de l'élève. Mais, au contraire, le guide prévoit le seul moyen de présentation qui est « l'exposé orale ».

Conclusion partielle

Le présent chapitre traitait de l'analyse des contenus d'enseignement/apprentissage dans les manuels de français de la 9^{ème} ECOFO. Le chapitre commence par la présentation de la méthode suivie pour faire cette analyse. Les méthodes utilisées sont l'analyse documentaire et qualitative.

Ensuite, dans ce chapitre, nous avons présenté l'organisation en contenus des manuels utilisés en 9^{ème}. Nous avons constaté que du point de vue organisationnel, les manuels sont répartis en Tomes. Les tomes sont organisés en fonction des paliers.

Du point de vue organisation des contenus d'enseignement, nous avons remarqué que les contenus à savoir les leçons sont organisées en thème à progression linéaire.

Le chapitre nous a été l'occasion aussi de dénombrer en général les leçons apprises dans cette classe. Au compte du français, on a recensé cent leçons. Comme notre sujet s'intéresse sur l'enseignement de l'expression orale en français, notre grande attention a été d'analyser spécifiquement les leçons de français portant à l'expression orale. De là, nous avons remarqué une insuffisance de ces derniers cars sur les cent leçons que comptent les manuels, nous n'en avons trouvé que dix.

Nous avons présenté et analysé par après les techniques utilisées au cours des exercices de reproduction orale en classe par les apprenants. Après analyse, nous avons remarqué que la technique d'exposé oral est plus privilégié dans le guide de l'enseignant sans tenir compte du type de sujet proposé aux apprenants.

Nous avons fait la même analyse dans les manuels des élèves. Ces manuels aussi sont réparti selon les tomes. A l'issu de cette observation, nous avons vu que la présentation de ces leçons est introduite soit par des images soit par des textes comme supports pédagogiques provoquant l'anticipation de la leçon chez les élèves.

Enfin, nous avons trouvé une certaine discordance des techniques de reproduction orale entre celles proposées dans le guide de l'enseignant et celles du manuel de l'apprenant.

Dans le chapitre qui va suivre, nous allons montrer nos appréciations, lesquelles appréciations portent sur une analyse critique des contenus et de l'organisation de ces derniers. Après les appréciations, nous allons apporter nos propositions pour l'amélioration des lacunes constatées.

Chapitre IV : APPRECIATION CRITIQUE DES MANUELS DE LA 9^{ème} ECOFO

Les manuels scolaires sont des outils qui mettent en œuvre un programme d'enseignement à un niveau donné. La conception de ceux-ci tient compte de l'efficacité d'un cadre de développement et de l'épanouissement des connaissances des apprenants. Ceci revient à dire que les manuels scolaires sont d'une importance capitale dans une situation d'enseignement pour l'enseignant et dans la situation d'apprentissage pour les apprenants. Ils contiennent des contenus à enseigner et à apprendre selon le programme de l'enseignement. A ce propos, DOTTE D. (2014 :18) souligne que : « *les manuels scolaires sont des supports didactiques qui mettent les programmes en œuvre et leur donnent une forme concrète* ».

Dans cette perspective, l'analyse que nous avons faite sur les manuels de 9^{ème}, nous a poussé à mettre en évidence nos appréciations sur les manuels en général et face à l'enseignement de l'expression orale dans ces derniers en particulier. C'est ainsi que ce chapitre va déceler les qualités et les faiblesses de ces livres du point de vue de l'enseignement de l'expression orale. Signalons à toute fin utile que notre appréciation est d'une part positive et d'autre part négative puisque les manuels possèdent des qualités et des défauts.

4. 1. Organisation des contenus des manuels

Après l'analyse de ces manuels, nous avons constaté qu'ils sont bien organisés. Les contenus sont organisés de façon thématique et avec une progression linéaire.

Pour la discipline de français, l'organisation Texte-Grammaire-Vocabulaire-Expressions (orale et écrite) -Evaluation/Bilan fait que les manuels soient clairs dans la structuration des cheminements des leçons. Cet ordre facilite et l'enseignant, et l'apprenant dans la situation d'enseignement/apprentissage. Pour l'enseignant d'abord, l'ordre lui procure la facilité de préparation de sa matière à enseigner et pour l'apprenant, il lui facilite de connaître l'ordre des enseignements, et lui permet de faire une anticipation de la leçon suivante.

De plus, les manuels offrent en général à l'apprenant des leçons le conduisant à agir activement dans l'acte de communication, que ce soit dans une situation de communication orale ou écrite. Ceci se remarque du fait que lors de notre analyse, nous avons constaté qu'on a essayé de toucher tous les aspects permettant à l'apprenant de développer ses compétences communicatives.

4.2. Les leçons contenues dans les manuels

Selon SEGIN R. (2002 :37) « la principale fonction du manuel scolaire est de présenter sous une forme condensée, des connaissances et des activités d'une manière susceptible de favoriser leur apprentissage par l'élève ».

Cela revient à dire que le manuel scolaire doit comporter de la matière à enseigner et apprendre. Cette matière est condensée dans les leçons. Selon l'analyse que nous avons faite, nous avons constaté que le manuel contient des leçons diversifiées et qu'au total, pour les trois tomes, le nombre de leçons s'élève à 100.

Cependant, il a été remarqué que le nombre de leçons pour l'expression orale est insuffisant. Ceci est témoigné par le fait que sur 100 leçons ; 10 leçons seulement sont allouées à l'apprentissage de cette dernière.

En effet, pour entrainer l'apprenant à s'exprimer bien et avec aisance, il faudrait que le nombre de leçons d'expression orale soit augmenté afin de donner plus d'occasion de prise de parole à l'apprenant

4.3. L'enseignement de l'expression orale

L'enseignement étant défini comme l'acquisition des connaissances, il est assuré par trois intervenants à savoir l'enseignant, la matière à enseigner/à apprendre et l'apprenant qui va accomplir la tâche d'étudier.

Cependant, la matière qui est au centre des deux intervenants est contenue dans les manuels scolaires. Ces manuels sont guidés par un guide de l'enseignant qui présente la méthodologie que l'enseignant va utiliser dans son travail.

Le guide en conformité avec les prescrits de la politique éducative, il doit suivre la méthodologie envisagée en concordance avec le manuel de l'élève pour la réussite scolaire.

En effet, comme il a été démontré dans le second chapitre de la première partie, l'enseignement de l'expression orale suit certaines étapes. C'est dans cette optique que nous avons relevé les observations qui suivent.

4. 3.1. Observations sur les sujets d'expression orale

4.3.1.1. Conformité des sujets avec les réalités quotidiennes

Tous les sujets proposés dans les manuels reflètent la vie quotidienne de l'apprenant. Ils sont diversifiés afin de permettre à l'apprenant de se débrouiller dans n'importe quelle situation de communication orale. Cela se remarque du fait que parmi le peu de sujets proposés, on avait touché diverses situations de communication orale dans lesquelles l'apprenant peut se retrouver. Ces diverses situations qu'on tenu compte sont celles où l'apprenant sera obligé de recourir à l'exposée orale, au débat, au jeux de rôle (simulation). Etc.

4.3.1.2. Adéquation de la démarche proposée à l'apprenant avec le sujet de la leçon

Quoique ces sujets soient diversifiés à travers différentes stratégies, il se remarque que la démarche proposée pour le travail des apprenants dans le guide n'est pas appropriée pour certaines leçons. En effet, dans les méthodes actuelles pour l'enseignement, il est recommandable que chaque leçon soit commencée par une introduction comme c'est prévu dans le Guide de l'enseignant (BEPEF, 2015 : 16) « *chaque leçon doit commencer par une motivation ou un rappel (...) qui consiste à susciter chez l'élève l'envie et le désir d'apprendre à capter son attention, à l'intéresser.* »

Partant de cette remarque qui concerne la motivation des apprenants, nous remarquons qu'elle ne se limite pas seulement au début de la leçon. Les démarches elles aussi jouent un grand intérêt pour la motivation et la bonne pratique d'enseignement/apprentissage. Arrivé au sujet du jour, la leçon en soi doit être préparée à l'avance de façon à éveiller la curiosité avant la dispense. C'est-à-dire qu'avant d'en connaître le contenu, quelques supports doivent être mis en disposition des apprenants. Les supports présentés dans les manuels de l'élèves pour les leçons d'expression orale sont entre autre les supports-texte et les supports-image.

Dans les lignes qui suivent, la démarche méthodologique et les supports pédagogiques utilisés portent à notre attention afin que nous apportions nos considérations.

4.3.2. Les démarches méthodologiques pour les leçons d'expression orale

Avant de donner nos considérations sur démarches méthodologiques, nous voulons rappeler que toutes les leçons d'expression orale ont en commun la même démarche qui est la suivante :

- **Motivation/rappel** ;
- **Exploitation du support** (image/texte) ;
- **Préparation de la production orale**, ici l'enseignant rappelle les outils linguistiques que les élèves peuvent utiliser ;
- **Exercice de production orale**. C'est le moment où les apprenants vont reproduire ce qu'ils ont réalisé en groupe devant les autres ;
- **Synthèse**. Ici l'enseignant revient sur les erreurs commises par les apprenants lors de la reproduction de leurs réponses.

En effet, malgré cette démarche commune pour toute les leçons d'expression orale, nous avons trouvé qu'il y a des lacunes en rapport avec l'exercice de reproduction orale. Quelquefois, la présentation des activités réalisées par les apprenants en groupe pour certaines leçons et même en grade majorité n'est pas conforme aux sujets proposés.

Exemple de la leçon 8 et 58. Pour ces leçons, la démarche proposée pour la présentation est l'exposé oral par un représentant du groupe alors que pour la leçon 8, les apprenants devraient faire une simulation, et pour la leçon 78, ils devraient la présenter en débattant.

Puisque la méthodologie privilégiée pour l'enseignement du français dans ces manuels est l'approche communicative, l'apprenant devrait être l'acteur principal de l'apprentissage. Il est vrai que lors de la préparation, le guide prévoit dans sa démarche que les apprenants soient mis en groupe pour favoriser l'échange de ces derniers sur le sujet mais nous avons constaté que la phase de présentation ne donne pas accès à tous les apprenants d'agir en classe.

Pour l'illustrer bien, voici le mode de présentation des sujets après la préparation en groupe.

Tableau 11 : Mode de présentation lors de l'exercice de reproduction orale

LEÇON D'EXPRESSION ORALE	MODE DE PRESENTATION
Leçon 8 : Proposer des solutions à un conflit foncier	Présentation par le représentant du groupe
Leçon 18 : Donner des conseils à quelqu'un au sujet de son alimentation	Présentation par les représentants du groupe
Leçon 28 : Les conséquences de l'inondations	Présentation par le rapporteur du groupe
Leçon 38 : Les avantages du métier de plombier	Présentation par le rapporteur du groupe
Leçon 48 : Convaincre de planifier les naissances	Présentation le représentant du groupe
Leçon 58 : Défendre un projet	Présentation par le rapporteur du groupe
Leçon 68 : Informer quelqu'un sur le fonctionnement des moyens de communication	Présentation par le rapporteur du groupe
Leçon 78 : Pour ou contre l'héritage des filles	Représentation devant la classe par les représentants des groupes
Leçon 88 : Les avantages de payer les impôts et les taxes	Présentation par le représentant du groupe
Leçon 98 : La joie d'une victoire inattendue	Présentation par un élève désigné dans chaque groupe.

En jetant un regard sur le tableau ci-dessus, nous remarquons que le mode de présentation prévu par le guide de l'enseignant est l'exposé par un seul individu or ce n'est pas le cas pour toutes les leçons. De plus, il y aura peu d'élèves qui prendront la parole pour s'exprimer.

4.3.3. Considérations sur une présentation adéquate de la leçon proposée

Ce mode de présentation privilégié par le guide nous a montré que seul l'élève qui représente le groupe a plus de privilège de prendre la parole en classe.

Selon CUQ JP et GRUCA I. (2012 : 183) :

« La didactique de l'oral propose des activités de production libre à partir d'une consigne de départ et qui sollicitent les opinions de l'apprenant, son engagement personnel et sa créativité afin de développer des véritables conduites langagières : décrire, raconter, justifier, convaincre, argumenter, exposer, etc., qui couvrent toute une gamme de situations discursives, plus au moins complexes et dont la mise en œuvre instaure une progression ».

Pourtant, notre constat a été que les moyens privilégiés par le guide ne permettent pas à tout apprenant de ressortir son opinion.

Il est vrai que le guide prévoit que les apprenants soient regroupés, mais certains d'entre eux peuvent refuser ou avoir peur de se présenter devant pour une présentation.

En effet, les enjeux des groupes ne manquent pas. Certains apprenants peuvent se considérer moins forts, et dans un groupe ils peuvent chaque fois choisir les mêmes individus.

Quant LAFONTAINE L. (2005 :100). « *La didactique de l'oral doit adopter une démarche pédagogique réaliste respectant les besoins et les aptitudes de chacun [...].* » Lafontaine ici nous éclaire qu'il ne faut pas utiliser une démarche telle, mais que plutôt on doit tenir compte du sujet de la leçon. Les concepteurs devraient tenir compte du sujet et de l'intérêt capital que la démarche proposée apportera à l'apprenant car ils doivent aussi clarifier la démarche à suivre afin de ne pas mettre en ambiguïté l'utilisateur du guide. Le constat fait est qu'il y a certaines leçons qui présentent des ambiguïtés pour le cas de la présentation orale par les apprenants. Il s'agit des cas de leçon 78 et leçon 98.

Pour la leçon 78 intitulé **Pour ou contre l'héritage des filles**, on a proposé que lors de production orale, *les rapporteurs de chaque groupe font une représentation devant toute classe*. Ici il y a des ambiguïtés, quelqu'un peut se demander si ce sont les représentants des groupes qui vont débattre, ou si ce sont les membres de chaque groupe qui vont débattre entre eux devant la classe.

Concernant la leçon 98 intitulée **La joie d'une victoire inattendue**, à l'étape de la reproduction orale, on a proposé que « *l'élève désigné par son groupe pour sa réussite inespérée présente son anecdote au reste des élèves qui doivent élire ensuite la plus belle réussite inespérée* ». Ici, nous ne voyons pas clairement laquelle stratégie utilisée.

Outre ces illustrations, d'autres sont employées par des stratégies qui ne conviennent pas à leurs sujets. Nous pouvons citer des cas de leçon 8 et 78. Dans les manuels de l'élève, on a précisé qu'il s'agit pour l'un d'un jeu de rôle et l'autre un débat mais dans le guide, on a prévu que le représentant va faire un exposé oral.

Enfin, selon notre analyse et les propos de ces auteurs ci-haut évoqués, nous avons opté de classer les leçons de la façon suivante :

Tableau 12. Proposition de classification des leçons d'expression orale selon le mode de présentation

Exposé	Jeu de rôle	Débat
<ul style="list-style-type: none"> - Leçon 28 : Les conséquences de l'inondations - Leçon 38 : Les avantages du métier de plombier - Leçon 88 : Les avantages de payer les impôts et les taxes 	<ul style="list-style-type: none"> - Leçon 8 : Proposer des solutions à un conflit foncier - Leçon 18 : Donner des conseils à quelqu'un au sujet de son alimentation - Leçon 58 : Défendre un projet - Leçon 98 : La joie d'une victoire inattendue 	<ul style="list-style-type: none"> - Leçon 48 : Convaincre de planifier les naissances - Leçon 78 : Pour ou contre l'héritage des filles

Dans cette perspective, nous avons vu que cette répartition pourrait aider les apprenants à améliorer leur expression orale en français. Dans la didactique de l'expression orale, il est important de mettre en situation l'apprenant. Au lieu de se contenter seulement de l'exposé orale, on doit privilégier aussi ces moments d'échange comme dans une situation réelle. Il est important que l'apprenant soit mis dans diverses situations de prise de parole autres que celles de répondre à des questions ou de faire des exposés préparés.

Il importe aussi de le mettre dans une situation où il sera amené à parler sans une préalable préparation de ce qu'il va répondre. C'est le cas de l'improvisation de la parole. Pour ce genre de prise de parole, le guide devrait prévoir les jeux de rôle et les débats en plus par rapport à l'exposé orale car ceux-ci amène les apprenants à se familiariser de la situation réelle.

En effet, la motivation prévue au début du déroulement de la leçon ne se limite pas aux démarches poursuivies. Dans le point suivant, notre attention portera sur les supports utilisés servant d'anticiper sur le contenu de la leçon.

4.3.4. Les supports d'anticipation de la leçon

En didactique du français, il est préférable de commencer par l'observation du para texte pour le cas d'étude d'un texte. Pour les cas des leçons de grammaire, de vocabulaire et d'expression orale ou écrite, la leçon est introduite soit par des images soit par un texte relatant la situation. Ce sont ces extraits textuels ou ces images que l'on appelle dans la didactique du français des supports d'anticipation de la leçon.

Les supports textuels ou images présentés dans les manuels analysés servent d'anticipation d'une leçon chez l'apprenant. L'anticipation est indispensable dans le processus d'enseignement. Elle favorise la compréhension anticipée du contenu de message. Pour COSSU Y. et FAYEL J-J. (1998 :82) « *le but de l'anticipation est de stimuler la curiosité de l'élève, encourager à faire part des connaissances ou expériences sur le sujet, réactiver ou introduire le vocabulaire qui aidera à la compréhension, mettre en attente* »

SAIDANE R. et FADDA I. (2016 – 2017 : 19) eux aussi disent que « *l'anticipation est une étape très importante qui va préparer la compréhension et prédire le contenu d'un document où le déroulement d'une histoire. L'anticipation est une stratégie très importante dans l'accès au sens du texte lu ou écouté.* »

En partant des considérations de ces auteurs, nous affirmons qu'une image bien choisie pour une leçon donnée, peut entraîner la compréhension du contenu anticipativement. Pour le cas des manuels que nous avons analysé, nous avons constaté que les images sont présentes.

Mais, nous avons constaté que certaines images ne génèrent pas l'anticipation de la leçon. Certaines d'entre elles ne sont pas lisibles, d'autres restent implicites.


Pour de plus amples illustrations, voyons les images des leçons 8 et 58.

La leçon 8 présente un texte et une image, l'image d'un champ cultivé. Mais en l'analysant, quelqu'un s'attend à des conseils en rapport avec la plantation des haies anti érosives alors qu'il s'agit d'un conflit foncier.

Image d'illustration

8 Expression orale :
Proposer des solutions à un conflit foncier

Tu es président du Comité de gestion de l'école de Kabande. Le directeur te téléphone pour te parler d'un conflit foncier qui oppose l'école à son voisin Kabuye. Ce dernier a cultivé une partie du terrain scolaire. Tu convoques les membres du Comité de gestion et Kabuye pour les informer de cette situation.



Propose des solutions pour résoudre pacifiquement ce conflit.
Joue le jeu de rôle avec ton groupe.
Chaque membre du groupe doit jouer un personnage : le président du comité, le directeur de l'école, un ou plusieurs membres du comité de gestion.

Selon nos considérations, il serait préférable de présenter dans le champ par exemple deux personnes qui se chamaillent.

Concernant la leçon 58, l'image présente des maisons de magasin et d'atelier. Elle donne l'intention de ce qui se fait à l'intérieur à l'intérieur de ce magasin et atelier.

Image d'illustration

58 Expression orale :
Défendre un projet



Imagine que tu veux ouvrir une boutique. Pour démarrer le projet, tu as introduit une demande de crédit dans une micro-finance. Avant de t'accorder ce crédit, le responsable commercial t'invite à venir défendre ton dossier. Défends ton projet en insistant sur sa rentabilité et en expliquant le plan de remboursement du crédit que tu sollicites.

TEXTE 2 - Le marketing

Selon nos considérations, cette image ne peut pas inciter l'apprenant à comprendre à l'avance le contenu de la leçon. Pour que celle-ci crée cette anticipation chez l'apprenant, il est préférable de soit des gens au bureau qui sont en train de discuter soit la personne en question devant un jury.

Un autre aspect que nous avons constaté, c'est que ces leçons se focalisent sur la compréhension écrite et celle de l'image. Alors que l'étape de la compréhension orale est une étape incontournable dans l'enseignement de l'expression orale, comme AOUCHICHE Ou. et AMRANE A. (2015-2016 : 12) confirment que « dans le cadre de l'enseignement/apprentissage du FLE, l'apprenant commence d'abord par comprendre et décoder le sens du document écouté avant de produire, reformuler et reconstruire oralement ce qu'il a compris », nous avons constaté que cette étape est ignorée. Ce qui nous a débouché à penser d'analyser les supports authentiques prévus dans les manuels.

4.3.5. Les supports authentiques prévus dans les manuels pour l'enseignement de l'orale

L'usage des documents authentiques en classe de français permet d'éveiller la curiosité des apprenants puisqu'ils vont découvrir la réalité socio-culturelle de la langue et de son usage.

Et bien ROBERT JP (2002 :14) dit que :

« Le document authentique est un document écrit, audio ou audiovisuel destiné au départ à des locuteurs natifs mais que l'enseignant collecte pour l'utiliser dans des activités qu'il va proposer en classe. Ce document est dit authentique parce qu'il n'a pas été conçu à des fins pédagogiques mais à des fins communicatives. Il est présenté aux apprenants tel qu'il est c'est-à-dire dans son original. »

Dans les approches actuelles, nous voyons à travers ces documents authentiques un succès dans une réussite scolaire en matière de l'expression orale. L'importance de ces documents chez l'apprenant est qu'il pourra s'épanouir dans diverses situations de communication et surtout dans les compétences de compréhension orale et expression orale. Ils le pousseront au développement rapide de ces compétences langagières.

Malgré l'apport important des documents authentiques dans l'enseignement/apprentissage de l'expression orale, ces supports ne sont pas prévus dans les manuels. Ce qui rend l'inadaptabilité des manuels dans la maîtrise de cette compétence en classe de 9^{ème}.

4.3.6. Adaptation des leçons au niveau des apprenants

Les manuels en général pour le cours de français sont destinés aux apprenants de niveau A2 selon CECRL comme nous le précise le guide de l'enseignant (BEPEF, 2015 :14). Dans le CECRL (2001 : 25), un apprenant qui a ce niveau

« peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats »

Au regard de ce niveau de compétence des apprenants de la 9^{ème} ECOFO au Burundi, nous avons fait un constat que certaines leçons les dépassent. Les leçons ne les dépassent pas seulement en faisant la corrélation avec ce que propose la CECRL, mais aussi en tenant compte de l'âge scolaire (17 ans) que cet apprenant a au sortir de l'école.

Malgré que le Curriculum de l'enseignement fondamental (MEESRS, 2015 :1) stipule que

« [...], le lauréat de l'enseignement fondamental sera un individu façonné par le savoir, le savoir-faire et le savoir être ; un individu nanti des qualités de compétence, de compétitivité, de créativité, d'imagination et d'innovation. Un individu ouvert au monde, capable de travailler dans l'interdisciplinarité, tolérant et acquis aux valeurs fondamentales de la personne humaine. »

les observations faites, ont montré que ce stade dépasse le niveau des lauréats de la 9^{ème} car celui qui termine la 9^{ème} au Burundi est à l'âge de 16 ans ; l'âge de mineurs. Autrement dit, il n'est pas mûr pour affronter les risques de la vie.

Concernant les leçons proposées, nous pouvons affirmer sans doute qu'un apprenant qui termine la 9^{ème} ne peut pas prétendre par exemple défendre un projet devant un bailleur malgré le cours d'entrepreneuriat qu'ils apprennent.

Et d'ailleurs, le même curriculum (MEESRS, 2015 : 2), précise que le lauréat, dans la production orale, « peut faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Il peut aussi prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité) ».

Ainsi, la défense d'un projet demande une éloquence intense et une réflexion plus poussée. Il revient au cas même de prodiguer des conseils raison pour laquelle nous jugeons que ces leçons dépassent le niveau des apprenants de ladite classe.

4.4. Quelques améliorations à l'enseignement de l'expression orale à l'endroit des manuels de la 9^{ème}

L'enseignement des leçons d'expression orale a une grande importance. Pour être compétitif, créatif et innovateur, il va falloir en quelques sortes que ce lauréat de la 9^{ème} ait une maîtrise de la compétence d'expression orale. En effet, la maîtrise de cette dernière dépend de divers éléments. Parmi eux, on peut dire le temps, les pratiques, la formulation des sujets, les outils d'apprentissage et les méthodes adéquates.

4.4.1. Le temps

Lors de notre analyse des manuels, nous avons présenté la répartition des leçons par thème et par palier. Nous avons constaté que le temps imparti aux leçons d'expression orale est minimal. Puisqu'on prépare quelqu'un qui sera capable d'affronter des situations de la vie courante, il lui faut alors multiplier beaucoup d'occasion pour s'exercer à parler dans cette langue. Il serait préférable d'ajouter au moins une autre leçon pour avoir deux leçons par thème.

4.4.2. Les pratiques enseignantes

Les manuels et surtout le guide de l'enseignant doivent rigoureusement et clairement montrer quelle démarche conviendrait à tel sujet et selon l'objectif de la leçon. Car il a été remarqué que certaines présentent des ambiguïtés et pour les autres la démarche proposée ne permet pas à atteindre l'objectif. Pour favoriser la prise de parole pour tous les apprenants, il faudrait que les manuels se penchent beaucoup plus sur les sujets à débattre et les sujets de simulation. Comme ça, chacun des apprenants aura son rôle, il essaiera petit à petit et finira par s'habituer à s'exprimer en français.

4.4.3. La formulation des sujets

Les sujets présentés dans les manuels sont conformes aux réalités du moment. Mais puisqu'il s'agit des débutant à voir le niveau attribué à ces derniers, certaines leçons méritent une retouche. Au lieu d'aller dans le contexte familial, on peut rester dans le contexte scolaire. Au lieu de présenter par exemple des conflits familiaux, on peut présenter un conflit scolaire entre apprenants. Comme ça, l'apprenant aura beaucoup à dire et ne sera pas bloqué.

4.4.4. Les méthodes et les outils d'apprentissage

Puisque le monde évolue, et que nous sommes dans un monde technologique, il faudrait préconiser dans les manuels, au moins l'utilisation d'une radio à défaut des documents audio visuels.

Celle-ci permettrait aux apprenants de développer les deux compétences à la fois à savoir l'écoute qui est la compréhension orale et l'expression orale.

En complément, les méthodes audio-orale, audio-visuelles et structuro globale audiovisuelle pourraient compléter celle qui est envisagée dans les manuels à savoir l'approche communicative.

Conclusion partielle

Au cours de ce chapitre, il a été question de porter un œil critique sur l'organisation, la diversité des sujets de leçons, les démarches et les supports utilisés dans l'enseignement des leçons d'expression orale en français en classe de 9^{ème} ECOFO. Le constat a été que, pour l'organisation, les manuels sont bien organisés car ils répartissent la matière en palier et offrent une progression thématique, toutes les leçons découlent d'un thème et des textes introduisant le thème. Ce qui vient montrer que l'hypothèse qui disait que les manuels seraient mal organisés est infirmée.

Pour la diversité des leçons, nous avons constaté que tous les sujets proposés sont diversifiés et reflètent la vie courante des apprenants. Tous les domaines sont représentés dans ces sujets. Qu'il s'agisse du domaine technologique, domaine économique, domaine sociologique et professionnel, tous sont représentés dans ces sujets. Dans la même logique des sujets, nous avons constaté que malgré cette diversité, les manuels comportent peu de leçons d'expression orale, ce qui montre aussi que même les exercices sont peu nombreux car ces derniers découlent des leçons présentées.

Nous déduisons donc que l'hypothèse qui disait que les manuels de la 9^{ème} comporteraient des leçons ou exercices insuffisant pouvant entrainer l'apprenant à s'exprimer aisément en français est confirmé car nous avons recensé 10 leçons parmi les 100 leçons qui sont proposées dans les manuels.

Quant au niveau des apprenants, il a été constaté que les sujets présentés, quoi que diversifiés dans tous les domaines et reflètent la vie quotidienne des apprenants, dépassent leur niveau de pensée. Ce sont des sujets qui nécessitent un niveau supérieur à un niveau A2 que préconise le curricula. Les activités de défendre un projet, prodiguer des conseils, relèvent de celui qui est très formé et mûr en âge. Par contre, de tels sujets seraient appropriés à un apprenant de niveau B2 du CECRL (2001 : 25) qui précise que cet apprenant *« peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif et peut participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions »* d'où l'hypothèse qui stipulait que le contenu des leçons d'expression orale ne serait pas adapté au niveau des apprenants de cette classe est confirmée.

Quant aux supports pédagogique autre que les manuels, aucun n'a été proposé. Le déroulement des leçons d'expression orale se fait à l'aide des manuels et ces dernières sont introduites par des textes supports ou des supports images. Les documents authentiques ne sont pas privilégiés dans ces manuels. D'où l'hypothèse qui dit que le matériel autre que les manuels prévus serait insuffisant voire indisponible pour bien enseigner l'expression orale en français est confirmé. En outre, d'autres observations ont été apportées sur les démarches suivies. Il s'agit de l'utilisation de l'exposée orale au lieu des jeux de rôle ou des débats. Autre chose, c'est que les étapes poursuivies pour l'enseignement/apprentissage de ces leçons ne figurent pas dans les manuels. Ces étapes sont entre autre l'étape de la compréhension orale à travers les différents types d'écoute.

Globalement, ce chapitre était centré sur l'analyse critique des leçons et des pratiques enseignantes. Il s'agit du dernier chapitre de notre travail, il débouche à une conclusion finale qui va partir des conclusions partielles des chapitres développés.

CONCLUSION GENERALE

Au cours de ce travail intitulé « *Analyse des contenus d'enseignement de l'expression orale en français dans les manuels de la 9^{ème} ECOFO au Burundi* » l'objet était d'analyser les manuels de la 9^{ème} pour des fins d'enseignement de l'expression orale. Notre travail était centré beaucoup plus sur l'analyse des leçons d'expression orale. Nos interrogations étaient de voir si les contenus d'enseignement des leçons d'expression orale sont adaptés aux niveau des apprenants de la 9^{ème} ECOFO, si l'organisation des manuels de la 9^{ème} ECOFO favorise l'enseignement de l'expression orale en français, si les manuels de 9^{ème} comportent des leçons d'expression orale et si le niveau bas des lauréats de la 9^{ème} ECOFO ne serait dû au manque du matériel suffisant pour l'enseignement/apprentissage de l'expression orale ?

Après ce questionnement, l'hypothèse générale que nous nous sommes donné était que les manuels de la 9^{ème} ECOFO, ne comporteraient pas des leçons d'expression orale. A partir de cette hypothèse générale, les hypothèses spécifiques étaient que les manuels de la 9^{ème} ECOFO seraient mal organisés en contenus d'enseignement ; les manuels de la 9^{ème} ECOFO comporteraient peu de leçons ou d'exercices d'expression orale pour entraîner les apprenants à s'exprimer aisément en français ; les manuels de français de la 9^{ème} ECOFO ne seraient pas adaptés au niveau des apprenants et en fin, le matériel didactique autre que les manuels serait insuffisant voire indisponible pour bien enseigner les leçons d'expression orale.

En vue de vérifier ces hypothèses, nous avons recouru l'analyse documentaire. Les documents analysés au cours de cette analyse, sont les manuels de langues utilisés en classe de 9^{ème} ECOFO. Quant à l'outil de recherche, nous nous sommes aussi servi de la grille d'analyse des manuels que nous avons élaborée afin de nous guider sur les points focaux de notre analyse.

Au cours de notre recherche, nous avons d'abord fait une recherche documentaire. De là, nous avons consulté les ouvrages parlant des théories didactiques de l'enseignement des langues. A cette étape, cette recherche documentaire nous a poussé à rédiger la première partie de notre travail qui concerne le Cadre théorique subdivisée en deux chapitres. Le premier chapitre s'intitule « Elucidation et définition des concepts clés » et le second est intitulé « Méthodes et étapes de l'enseignement de l'oral ».

Pour le premier chapitre, il s'agit de l'élucidation et la définition des concepts clés. Afin de lever des incompréhensions à nos lecteurs sur notre sujet, il nous a fallu de définir ou de donner des précisions sur les mots enseignement, manuel et expression orale.

Le second chapitre quant à lui, concerne les méthodes et étapes de l'enseignement de l'expression orale. Dans ce chapitre, nous avons montré diverses méthodologies utilisées dans l'enseignement de cette compétence. Nous avons parlé entre autre de la méthode directe qui consiste à expliquer les faits directement en langue cible sans faire recourir à la traduction ; la méthode audio-orale qui centre son enseignement sur des dialogues et conversations des natifs traitées et enregistrées sur des magnétophones ; la méthode audiovisuelle qui accorde l'importance à l'apprentissage de l'oral en faisant recours aux images et aux documents sonores ; la méthode SGAV qui se concentre sur la structuration globale de l'apprenant. Cette méthode fait recours aux documents audio visuels. Nous avons aussi parlé de l'approche communicative qui centre l'apprentissage sur les apprenants eux-mêmes et privilégie des documents authentiques fabriqués en fonctions des critères linguistiques précis. Enfin, on a parlé de l'approche actionnelle qui centre l'apprentissage quant à elle sur les tâches à réaliser. L'écrit et l'oral sont au service d'agir et faire agir pour accomplir une tâche.

Le second chapitre de la première partie a traité aussi les étapes et les stratégies d'enseignement de l'expression orale. Parmi les étapes, nous avons montré celle de la compréhension orale qui est la première étape pour le développement de cette compétence. Quant aux stratégies, nous avons montrés des stratégies comme les dialogues, les jeux de rôle, l'exposé oral, le débat et la dramatisation qui aideraient l'apprenant à se familiariser au parler et l'aideraient aussi à vaincre la peur.

Après cette première partie, nous avons entamé la seconde partie qui concerne la présentation des résultats de l'analyse des manuels. Pour arriver aux résultats de notre recherche, nous avons conçu une grille d'analyse des manuels, tout en se basant sur les contenus de l'enseignement/apprentissage de l'expression orale en français. Cette grille a été suivie par une analyse documentaire pour la vérification de l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés.

En effet, cette partie de la présentation des résultats d'analyse est scindée en deux chapitres à savoir le premier intitulé « Analyse des contenus des manuels de langues de la 9^{ème} ECOFO ». Dans ce chapitre, nous avons présenté l'organisation des contenus des manuels. Nous avons constaté que les contenus sont répartis en trois tomes et selon les thèmes. Nous avons remarqué que pour le cours de français, les manuels comptent au total 100 leçons dont 10 leçons d'expression orale. Nous avons aussi montré la démarche méthodologique suivie pour chaque type de leçon. Concernant les leçon d'expression orale qui sont au centre de notre sujet de recherche, nous avons constaté que le travail en groupe est privilégiée pour la préparation et qu'au contraire, après le travail de groupe, seuls les représentants des groupes

vont présenter leurs reproductions devant la classe. Cette présentation se fait sans tenir compte du sujet, s'il s'agit du jeu de rôle ou du débat.

Les supports utilisés pour des fins de motivations des apprenants sont des supports textes et images incorporés dans les manuels. Les autres documents dit authentiques bien que l'approche communicative mis en vigueur dans le système actuel le privilégie, ne sont pas prévus dans le guide de l'enseignant.

Le second chapitre de la 2^{ème} partie de notre travail est « l'Appréciation critique des manuels de 9^{ème} ECOFO ». Ici nous avons porté notre regard critique sur des sujets, sur des stratégies utilisées et nous avons proposé une amélioration face à ce qui est prévu par le guide.

Nous avons regroupé les leçons tout en proposant à chaque sujet la technique qu'il faudrait utiliser pendant la présentation. C'est dans ce chapitre aussi que nous avons montré que nos hypothèses de recherche ont été confirmées ou l'infirmée. Ainsi, face à cette analyse, trois hypothèses sur quatre ont été confirmées, il s'agit de l'hypothèse de l'insuffisance des leçons et d'exercices d'expression orale. Pour cette hypothèse, nous avons constaté après l'analyse que les leçons d'expression orale sont peu. Concernant l'hypothèse qui parle de l'inadaptation des contenus des leçons d'expression orale compte tenu du niveau des apprenants ainsi que la non prévision des documents authentiques pour l'enseignement de l'expression orale dans ces manuels, nous avons remarqué que les documents authentiques ne sont pas préconisés dans ces manuels et que les leçons présentées sont à la hauteur de niveau des apprenant en faisant allusion à ce que propose le guide à savoir que le contenu du français est destiné à celui qui possède le niveau B2 . Seule l'hypothèse qui stipulait que les manuels de la 9^{ème} ECOFO seraient mal organisés en contenu d'enseignement a été infirmée car nous avons constaté que les manuels sont bien organisés en contenus car on a précisé l'ordre des leçons et toutes les leçons sont représentées dans les manuels. Enfin nous avons cheminé vers une conclusion générale.

Au terme de ce travail, nous ne prétendons pas avoir pas terminé tous les aspects relatifs à la présente analyse. Ce n'est qu'une des premières contributions car peu de gens ont travaillé sur des sujets pareils. C'est pour cette raisons que nous invitons quiconque trouve intéressant de bien vouloir nous compléter. D'autres chercheurs pourraient par exemple travailler sur l'analyse de la démarche prévue dans les mêmes manuels pour l'étude de la compréhension orale en français d'autant plus que ces deux compétences sont étroitement liées.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Ouvrages généraux

- BANGE P. (1992), *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris, Hatier/ Didier
- BARIL D., GUILLET J. (1992), *Techniques de l'expression écrite et orale*. Grenoble III, Tome 2, 8^{ème} Ed.
- BELLENGER L. (2005), *L'excellence à l'orale : Développer son charisme*. Formation continue. Paris
- BOILEAU Nicolas (1981), *Art poétique*. Paris. Librairie Hachette. Boulevard Saint Germain, 79
- BUTARE T. et Alii, (2009-2010), *Livret d'enseignant, Module 4, Initiation francophone pour la formation à distance des maîtres*, Bujumbura, BER, 1^{ère} Edition.
- CASTELLANOS M. D. et Al. (2013). *La recherche d'information et le travail documentaire. Cerner, identifier, chercher, sélectionner - exploiter, produire, présenter*. Paris. Éd. Nathan.
- CLAUDINE G.-D. et SYLVIE P. (2004), *Comment enseigner l'oral à l'école primaire ?* Institut national de recherche pédagogique, coordination, Hatier
- COHEN M. (1971). *Matériaux pour une sociologie du langage*. Place Paul. Painlevé V.S
- COORDINATION GARCIA C.-D. et PLANE S. (2004), *Comment enseigner l'oral à l'école primaire ?* Institut National de Recherche Pédagogique, Hatier, 21 Nouveaux cahiers de la recherche en éducation, vol.8, n°01.
- CORNAIRE C (1998), *La compréhension orale*, Ed. Clé International. Paris.
- COSSU.Y, FAYEL.J.J. (1998), *L'enseignement de l'anglais : préparation aux capes au caplp2*, Nathan, Paris.
- COUEZ M. et WAMBACH M. (1984), *Le français en question. Enseigner le français en milieu plurilingue*. Claver
- COURTILLON J. (2003), *Elaborer un cours de FLE*. Paris. Hachette
- CUQ J.P et GRUCA I. (2002), *Cours de didactique de français langue étrangère et seconde*, Ed Pug, Grenoble.
- CUQ, J.P et GRUCA I (2005), *Cours de didactique de français langue étrangère et seconde*, Ed PUG, Grenoble
- CUQ, J.P et GRUCA I (2012), *Cours de didactique de français langue étrangère et seconde*, Ed PUG, Grenoble
- CYR P. (1998). *Les stratégies d'apprentissage*. Paris : Clé International.
- DE LANDSHEERE G. (1972), *Introduction à la recherche en éducation*, Bruxelles, Georges Thone, Editeur à Liège, 3^e édition.

DESMONS F. et Al. (2005). *Enseigner le FLE (Français Langue Etrangère). Pratiques de classe*. Belin

FREDERIC B (2004), *Enseigner une langue étrangère à l'école*, Ed, Hachette, Paris.

GERARD, F. (2006). *Eduquer : Enseignants, élèves, écoles, étiques, sociétés*. Boeck et Larcier s.a ; 3^{ème} éd.

LADITAN, O. et ADEGBOKU, D. (2006), *Honorabilis, Book 1*, Lagos : Olafan Nig. Printing Co.,

MYERS J.M. (2004), *Modalités d'apprentissage d'une langue seconde*. Bruxelles : De Boeck et Larcier

OLAYIWOLA S. *Les activités ludiques en classe de FLE*. Revue Ouest-Africaine des enseignants de langues, littérature et linguistique (ROADEL), Vol. 2, No 2, Porto-Novo : Les

PEETERS L. (2005), *Méthodes pour enseigner et apprendre en groupe*. Bruxelles : De Boeck et Larcier

PERRONET J.M (2005), *Enigmes pour dire, lire, écrire*. Paris. Hachette

RONGERE, P. (1971), *Méthodes des sciences sociales*(Tome2), Dalloz, Paris.

SANNI-SOULEIMAN, A. (2003), *L'utilisation des images dans une classe de FLE*.

INTERCAFT REVUE, Vol. 5, No. 2 Abeokuta : Intercraft.

SEGUIN R., (1989), *L'élaboration des manuels scolaires guide pédagogique*, Division des sciences de l'éducation contenus et méthodes, UNESCO ED-90.

TAGLIANTE C. (2006), *La classe de langues : techniques et pratiques de classe*, Paris. CLE International.

TUDES Q.A.J (2001), *L'Afrique parle, l'Afrique écoute*. Edition Larousse, Paris. CLE

2. Documents officiels

BEPEF (2015), *Langues : kirundi-français-anglais-kiswahili, Guide de l'enseignant 9^{ème} année* Bujumbura, tome1.

BEPEF (2015), *Langues : kirundi-français-anglais-kiswahili, manuel de l'élève de 9^{ème} année* Bujumbura, tome1.

BEPEF (2015), *Langues : kirundi-français-anglais-kiswahili, manuel de l'élève de 9^{ème} année*, Bujumbura, tome2.

BEPEF (2015), *Langues : kirundi-français-anglais-kiswahili, manuel de l'élève de 9^{ème} année*, Bujumbura, tome3.

Enseignement de la langue allemande, Première année, Livre du maître, A. Colin, 1904, Avant-propos, p. V.

Guide d'enseignement efficace de la communication orale de la maternelle à la 3^e année. Ontario 2008.

Loi N° 1/19 du 10 septembre 2013 portant organisation de l'enseignement de base et secondaire.
Cabinet du président

MEESRS (2015), *Curriculum de l'enseignement fondamental*, Bujumbura, Burundi

3. Dictionnaires et Encyclopédies

Cuq J.P. (2002), *dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, éditions PUG, Grenoble.

Dictionnaire Universel (1988), Paris, AUPELE-EDICEF

RAYNAL F. et RIEUNIER A., (2007), *Pédagogie : Dictionnaire des concepts clés apprendre, formation, psychologie cognitive*. Paris

REBOUL O. (1980), *Grand dictionnaire encyclopédique*. Larousse, Tome 4

ROBERT J.P. (2002). *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*.

ROBERT P. (1993), *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris : Dictionnaire le Robert.

RAYNAL F. et RIEUNIER A, (2007), *Pédagogie : Dictionnaire des concepts clés apprendre, formation, psychologie cognitive*. Paris

CUQ J.P (2003), *Dictionnaire de didactique du français, Paris, CLE international*.

4. Articles, Revues et Mémoires

ANTONY LOUIS (Février, 2015), *Analyse des manuels scolaires homologués pour l'enseignement de la compréhension en lecture en français langue seconde au niveau de la 3^e année de l'enseignement fondamental Haïtien* Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en didactique des langues. Université du Québec à Montréal

AOUCHICHE O. et AMRANE A. (2015 – 2016), *Enseignement/apprentissage des compétences communicatives orales et écrites en classe de FLE : cas des apprenants de 1^{ère} AS*. Mémoire pour l'obtention du Diplôme de Master de Français Langue Etrangère Option : Didactique

BENDIB Dj. et HAFDALAH Z. (2015-2016), *Le manuel scolaire entre le contenu cognitif, les différentes conceptions, et ses répercussions sur l'acquisition. Cas des élèves de la 3^{ème} année secondaire*. Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de Master. Option : Sciences du langage et Didactique. Université Larbi Tébéssi. Tébéssa

DOTTE D. (2014), *Les manuels de français utilisés au collège en Côte d'Ivoire : organisation et contenus*. Mémoire défendu en vue de l'obtention du Diplôme de Master en Didactique du Français Langue Étrangère. Editions de l'INFRE, 2004.

JAROMÍR K (2010), *Études romanes de brno*.

LAFONTAINE, L. (2005). *La place de la didactique de l'oral en formation initiale des enseignants de français langue d'enseignement au secondaire*. Nouveau cahiers de la recherche en éducation, vol.8, n°1.

LATRECHE A. (2015), *L'expression orale : pratiques et difficultés en classe de FLE*. « Cas des étudiants de la 1^{re} année LMD français » Mémoire de Master en Didactique du FLE, Université d'El-Oued

MEBARKI M. (2015-2016), *Les étapes de la compréhension de l'oral en FLE cas des apprenants de la 4^{ème} année moyenne CEM ATHMANI MOHAMED - M'CHOUNNECHE*. Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de master Spécialité : Didactique

NDAYIZIGA G. (2014), *L'apport de l'approche communicative dans l'enseignement-apprentissage de l'oral en français : Interaction entre apprenant et l'enseignant*. Mémoire

SAIDANE R. et FADDA I. (2016 – 2017), *La compétence orale dans l'enseignement/apprentissage (Cas de Master 1 français langue étrangère - Université de Tébéssa)*. Mémoire en vue de l'obtention de master en sciences du langage et didactique.

TAILLEFER R. (2009), *Le matériel didactique 'stratégique' pour pratiquer l'oral en FLE*. Article consulté sur le site web Edufle. UNIVERSITÉ LARBI TEBESSI – TEBESSA consulté le 12/3/2020 à 21h12

5. Sitographies

Claudine Garcia-Debanc et Isabelle Delcambre, *Repères, recherches en didactique du français langue maternelle*, n°24-25, 2001-2002. *Enseigner l'oral*, in www.persee.fr/issue/reper_1157-1330_2001_num_24_1. Consulté le mardi, 19/10/2019 à 14h 30 min.

<http://lemouvement.over-blog.com/article-unite-3-la-methodologie-audiovisuelle-97625259.html> consulté le 06/6/2020

<https://www.diva-portal.org/smash/get/diva2:689121/FULLTEXT02.pdf>, consulté 06/6/2020
Cadre européen commun de référence pour les langues (2001), *apprendre, enseigner, évaluer*. Conseil de l'Europe, Didier, Consulté le 20/01/2020. Disponible sur : [http://culture.de.coe.int/portfolio/documents/cadre commun. PDF](http://culture.de.coe.int/portfolio/documents/cadre%20commun.pdf).

Ducrot S. et Michel J, *L'enseignement de la compréhension de l'orale : objectifs, supports et démarches*, <http://www.edufle.net/L-Enseignement-de-la-comprehension>. Consulté, le 08/11/2019

ANNEXES

GRILLE D'ANALYSE DU MANUEL DE LA 9^{ème} ECOFO

OBJET A ANALYSER	ELEMENTS ANALYSES	Commentaires
IDENTIFICATION DU MANUEL	<ul style="list-style-type: none"> - Titre du manuel - Auteur - Année de publication 	
PUBLIC CIBLE	Le contenu d'enseignement/apprentissage de du français des manuels est destiné aux apprenants de quel niveau selon le CECRL ?	
	Les leçons proposées comme des leçons d'expression orale, sont-elles adaptées au niveaux des apprenants ?	
STRUCTURE ET ORGANISATION DES MANUELS	Comment sont-ils organisés les contenus d'enseignement/apprentissage de français ?	
	Les manuels comportent combien de leçons de français ? Et, qu'en est-il des leçons d'expression orale en français ?	
METHODES	Les manuels prévoit quelle méthode pour l'enseignement du français ?	
	La démarche poursuivie pour l'enseignement d'expression orale donne-t-elle l'occasion à tout apprenant de s'exprimer en classe ?	
TECHNIQUES D'ENSEINEMENT DE L'EXPRESSION ORALE	Quelles sont les techniques privilégiées par les manuels pour l'enseignement de l'expression orale ?	
	Y a –t-il une adéquation entre la technique proposé aux apprenants et le sujet présenté ?	
SUPPORTS D'ANTICIPATION	Quels sont les supports (documents authentiques) d'anticipation privilégiés par les manuels afin d'éveiller la curiosité des apprenants ?	